

*Cas Covid en augmentation, variants à l'affût, campagne de vaccination au ralenti...*

# Vigilance de rigueur



Driss Lachgar prend part à la réunion consultative sur le Pacte national pour le développement



Page 2

Bank Al-Maghrib garde son taux directeur inchangé

*La Banque centrale maintient sa prévision de croissance à 5,3% pour cette année*



Page 14

Les élucubrations d'un Cembrero de service

Par Abdelaziz Tribak



Pages 10-11

*"De la haine à Hollywood"* de Saïd Taghmaoui

Récit du passage d'un jeune de banlieue à la vie rêvée des stars



Page 16

Avec une équipe B, le WAC s'en tire à bon compte à Berkane

*Le Raja à l'assaut du DHJ pour garder contact avec les Rouges*



Page 31

# Driss Lachguar prend part à la réunion consultative sur le Pacte national pour le développement

## Actualité



Les partis politiques représentés au Parlement, dont l'USFP, et la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD) ont tenu, mardi à Salé, une réunion consultative pour développer une vision commune au

tour du Pacte national pour le développement, l'un des deux mécanismes de mise en œuvre du Nouveau modèle de développement (NMD).

Cette réunion consultative, la deuxième en son genre et qui a connu la participation des secrétaires généraux des

partis politiques et du président de la commission, Chakib Benmoussa, s'inscrit dans le cadre de l'examen de questions relatives au rapport sur le NMD et des recommandations qu'il a apportées, en plus de trouver un terrain d'entente entre les forces vives de la nation.

L'USFP était représenté lors de cette réunion par le Premier secrétaire, Driss Lachguar.

Dans une déclaration à la presse relayée par la MAP, Chakib Benmoussa a fait savoir que cette réunion consultative intervient pour aller de l'avant dans le processus de mise en place de la charte nationale pour le développement, et pour donner une nouvelle impulsion à l'implication de tous les acteurs et de toutes les parties dans ce chantier.

Ce processus est ouvert à tous les intervenants afin d'apporter des améliorations à ce document, l'objectif étant de parvenir à une formule acceptable, que ce soit au niveau de la vision future ou des axes fondamentaux de la charte.

Le rapport du nouveau modèle de développement insiste sur la nécessité d'établir deux mécanismes pour sa mise en œuvre, à savoir une charte nationale pour le développement, visant la consécration de l'engagement de toutes les forces vives de la nation au profit d'un nouvel horizon de développement à une référence mixte, ainsi que la création d'un mécanisme de suivi et de propulsion des chantiers stratégiques de développement et de conduite du changement.

H.T

## La Chambre des représentants adopte des projets de loi relatifs au prêt de titres et au microcrédit

La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité, mardi en séance plénière, le projet de loi n° 83-20 portant des dispositions relatives au prêt de titres.

Le projet de loi vise notamment à sécuriser les opérations de prêt de titres qui accordent divers avantages aux acteurs du marché des capitaux, favoriser la liquidité des valeurs mobilières et permettre au prêteur d'augmenter la rentabilité de son portefeuille et à l'emprunteur d'éviter toute défaillance dans la remise des titres.

Parmi les principaux amendements apportés par ce projet figure l'élargissement de l'activité du prêt aux non-résidents et aux prêts de titres étrangers. Il s'agit aussi de l'adoption des contrats-types internationaux en vue d'attirer les investisseurs étrangers et d'améliorer l'attractivité du pôle financier.

Le texte a également pour objectif de sécuriser les opérations de prêt de titres en les soumettant à l'obligation de constitution de garanties financières, tout en exonérant certaines opérations conclues entre des entités du même groupe ou effectuées par certains professionnels lorsqu'ils remplissent les conditions fixées par l'administration.

Ce projet de loi permettra aussi aux personnes physiques d'emprunter des titres sous certaines conditions définies par l'administration sur proposition de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Il porte en

outre sur la mise en place d'une plateforme multilatérale consacrée au prêt de titres, dont l'opérateur sera habilité par l'AMMC.

La Chambre des représentants a également adopté à l'unanimité, mardi en séance plénière, le projet de loi n° 50-20 relatif au microcrédit.

Le projet de loi, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'intégration du microcrédit dans le système financier et l'amélioration de sa gouvernance, vise à élargir le champ d'activité des établissements de la microfinance qui comprend outre l'octroi des microcrédits, la collecte des dépôts et les opérations de la micro-assurance, conformément à la réglementation en vigueur.

Les établissements de microcrédit ont été ainsi définis comme étant "toute personne morale exerçant des activités de microcrédit en faveur de personnes à revenu limité dans le but de créer ou de développer des activités de production ou de services, ou des activités génératrices de revenus et créatrices d'emploi."

Le texte offrira aussi la possibilité de création de ces établissements selon deux statuts juridiques : une association assimilée à un établissement de crédit ou une société par actions assimilée à un établissement de crédit.

En vertu de ce projet de loi, le plafond des microcrédits sera fixé par décret, en fonction de la catégorie, des objectifs et des ressources financières de chaque établissement.

Maria da Conceição Nobre Cabral, ex-ministre des A.E de la Guinée-Bissau

## Le plan d'autonomie, seule option pour une solution définitive au Sahara

Le plan d'autonomie proposé par le Maroc pour ses provinces du Sud constitue la seule option pour une solution définitive à la question du Sahara, a affirmé l'ancienne ministre des Affaires étrangères de la Guinée-Bissau, Maria da Conceição Nobre Cabral.

"Sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, le plan d'autonomie proposé par le Maroc constitue la seule option nous menant vers une solution définitive à la question du Sahara", a-t-elle déclaré à la MAP, en marge d'un séminaire sous-régional organisé, mercredi dernier à Dakar, par l'Institut panafricain de stratégies (IPS), think tank sénégalais, sur le thème "Penser la question du Sahara et promouvoir des solutions innovantes".

Selon elle, la stratégie "pour finalement arriver à trouver la solution de ce problème consiste à contribuer massivement à l'appui du plan d'autonomie". "Je tiens particulièrement à féliciter S.M le Roi Mohammed VI pour le leadership et le triomphe diplomatique majeur que le Maroc a réussi en 2020 et aussi son engagement indéfectible pour une dynamique d'ouverture, de progrès et de modernité pour un développement global de la région et même de l'Afrique", a ajouté l'ancienne chef de la diplomatie bissau-guinéenne.

D'après elle, "la mise en œuvre du plan proposé par le Maroc est souhaitable car mettant l'accent sur le développement multisectoriel de cette région au même titre que cette initiative incarne la sincérité des autorités marocaines".

A ce jour donc, a poursuivi Maria da Conceição Nobre Cabral, l'initiative du Maroc, jugée crédible, sérieuse et réaliste par l'ONU, est la seule

proposition "véritablement crédible" sur la table.

La "pertinence" et la "grande portée" du plan marocain sont salués par la communauté internationale dans sa majorité et considérés comme seule base pour une solution juste et durable à ce conflit régional, a-t-elle encore dit, soulignant l'importance de la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté entière du Maroc sur son Sahara.

Elle a, par ailleurs, évoqué l'ouverture de consulats généraux de pays amis du Maroc à Laâyoune et à Dakhla, relevant que cela "relève d'une démarche souveraine exprimant dans son essence un soutien fort et une bonne mise en œuvre du processus de résolution de ce conflit".

A dimension sous-régionale, le séminaire de Dakar a réuni une pléiade d'experts, de personnalités politiques et d'éminents membres de la société civile ouest-africaine du Sénégal, du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Mali et de la Mauritanie.

Les participants ont appelé à rectifier l'aberration juridique et l'anomalie historique qu'est l'admission de la RASD au sein de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) puis son maintien dans l'Union africaine (UA), en engageant sa suspension effective, dans les plus brefs délais, des rangs de l'organisation continentale.

Ils ont également souligné la nécessité de mettre fin au différend régional autour du Sahara marocain qui constitue, selon eux, un obstacle à l'intégration socio-économique du continent et un blocage à la pacification de l'espace sahélo-saharien.

*Cas Covid en augmentation, variants à l'affût, campagne de vaccination au ralenti ...*

# Vigilance de rigueur



“Je n’aurai jamais cru l’attraper et encore moins en souffrir autant”. Ce témoignage d’un jeune homme marocain, sportif assidu, de moins de 30 ans, fait froid dans le dos. Il confirme à la fois que la pandémie est toujours d’actualité, mais aussi que le variant indien n’en a cure de l’âge ou de la santé de fer des êtres humains qui se mettent sur son passage, contrairement aux variants précédents dont le nombre dépasse l’entendement. «Plus de 4.000 variants du SARS-CoV-2 ont été identifiés à travers le monde» confirmer les services de santé britanniques.

La vocation des variants du nouveau coronavirus est de se propager à travers le monde. Mission accomplie puisque si l’on en croit l’OMS qui l’a inscrit sur sa liste rouge comme préoccupant, puis «à risque pour le public», le variant Delta (indien) est signalé dans 80 pays au total. Maroc compris. Dans le Royaume, le nombre de cas Covid-19 est en constante augmentation ces deux dernières semaines, avec 437 nouveaux cas de

contamination du lundi au mardi, sur 12.544 nouveaux tests. Soit une incidence de 1,2 cas par 100.000 habitants. La présence du variant indien sur le sol national depuis plus d’un mois n’est certainement pas étrangère à cet état de fait. D’autant que la vitesse de croisière du train de la campagne de vaccination nationale aura clairement du mal à stopper l’avancée du variant Delta.

A la date du 22 juin, 8.451.201 citoyennes et citoyens ont reçu les deux doses d’un des vaccins (Sinopharm ou AstraZeneca), pierres angulaires de la campagne de vaccination dans le pays. En parallèle, 9.594.360 personnes ont reçu une première dose, et donc une immunité partielle. On est encore loin des 30 millions, l’objectif fixé par les autorités sanitaires. A la lumière de ces éléments, il paraît clair que la bataille contre le Sars-CoV-2 est loin d’être gagnée. Pour la guerre, elle est perdue d’avance. L’histoire de la lutte contre les pandémies invite à la prudence, comme le prouvent les nombreuses maladies dont les vaccins ont été dé-

couverts, il y a belle lurette, sans pour autant qu’elles soient rangées aux tiroirs des oubliettes (polio, grippe,...).

Il n’y a finalement rien de surprenant dans la récente sortie médiatique du ministère de la Santé qui a appelé les Marocains “au respect strict des mesures préventives contre la Covid-19 recommandées par le Comité national scientifique et les autorités sanitaires du pays, à travers le port correct du masque, l’hygiène, le respect de la distanciation sociale et l’évitement des rassemblements non-nécessaires”. Plus contagieux et plus mortels, les vaccins pourraient en plus ne pas offrir de protection contre lui. “Je pense que dans une semaine ou deux, nous aurons une estimation plus quantitative de la réaction du (virus) variant au vaccin”, a déclaré à l’AFP Rakesh Mishra, du Centre de biologie cellulaire et moléculaire de la ville d’Hyderabad en Inde. Bref, le variant Delta ne doit en aucun cas être pris à la légère.

“Nous continuons d’observer une transmissibilité en nette hausse et un nombre croissant de pays qui signa-

lent des flambées liées à ce variant”, note l’OMS. Et d’ajouter : “Il est prioritaire de conduire de nouvelles études sur son impact”. La flambée de cas qu’il a provoqués au Royaume-Uni, représentant jusqu’à 96% des nouvelles contaminations, en est la preuve. D’ailleurs, Boris Johnson a pris la décision de repousser la date du déconfinement, initialement prévue le 21 juin, au 19 juillet. A Moscou également, le variant Delta serait aussi responsable de près de 90% des nouveaux

cas recensés de Covid-19. Sachant que le Maroc a rouvert ses frontières, et attend l’entrée massive de ses Marocains résidant à l’étranger et de touristes, l’exécutif serait bien inspiré de recadrer certains comportements égoïstes et inconscients, qui sont légion.

Autrement, le variant indien risque de poursuivre sur sa lancée macabre. Car si seulement, initialement prévue le 21 juin, au 19 juillet. A Moscou également, le variant Delta serait aussi responsable de près de 90% des nouveaux

Chady Chaabi

## *AstraZeneca : Un nouvel effet secondaire fait son apparition*

Si vous avez des antécédents de maladie hémorragique rare ou de troubles de la coagulation, l’agence européenne du médicament (EMA) vous déconseille l’utilisation du vaccin contre le Covid-19 d’AstraZeneca. En cause, le syndrome de fuite capillaire, appelé aussi maladie de Clarkson, et considéré comme un nouvel effet secondaire potentiel du vaccin, après le recensement de six cas en Europe. Un gonflement rapide des bras et des jambes, une grande fatigue doublée d’une sensation de faiblesse, de possibles diarrhées et une tension artérielle extrêmement basse sont les principaux symptômes du syndrome de la fuite capillaire.

Ce syndrome se caractérise également par l’alternance de périodes de crises et de rémission. Le délai entre les crises varie de quelques semaines à plusieurs années. A ce jour, on ne connaît pas la cause ni les événements déclencheurs de telles crises. Pour le moment, plus de 78 millions de personnes ont été vaccinées avec le vaccin d’AstraZeneca en Europe.

# Les Non-alignés saluent les efforts de S.M le Roi en faveur de la cause palestinienne

Le comité ministériel du Mouvement des non-alignés, qui a tenu mardi sa réunion virtuelle extraordinaire sur la question de la Palestine, a salué les efforts de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en sa qualité de président du Comité Al-Qods, en faveur de la cause palestinienne.

Dans la déclaration politique ayant sanctionné cette réunion, le Mouvement des non-alignés se félicite également de l'Appel d'Al-Qods, signé par S.M le Roi et Sa Sainteté le Pape François, lors de la visite du souverain pontife au Maroc en mars 2019, et qui appelle à promouvoir et à renforcer le caractère multiconfessionnel spécifique de la ville sainte, sa di-

mension spirituelle et son identité particulière.

La déclaration a également souligné la nécessité de mobiliser les efforts pour alléger les souffrances humanitaires et socioéconomiques endurées par le peuple palestinien, tout en réaffirmant l'attachement à la solution de deux Etats sur la base des frontières de 1967.

Le mouvement a également souligné la nécessité de mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies relatives notamment au statut d'Al-Qods, et insisté sur la préservation de la composition démographique, le caractère, l'identité et le statut juridique de la ville sainte.



Abdellah Boussouf, secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger

## *La facilitation du retour des MRE, une décision Royale historique*

La décision de SM le Roi Mohammed VI de faciliter le retour des Marocains résidant à l'étranger (MRE) au pays confirme l'intérêt porté et la priorité accordée par le Souverain à la préservation de leurs droits, a affirmé le secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Abdellah Boussouf.

Ce geste Royal est une décision historique qui a été accueillie avec une grande satisfaction par les MRE, notamment dans la conjoncture sanitaire actuelle, a souligné Abdellah Boussouf, qui était l'invité mardi de l'émission matinale de la radio d'information marocaine "Rim Radio", notant que la décision de S.M le Roi entame une nouvelle phase dans les relations des Marocains du monde avec leur pays d'origine.

Il a aussi rappelé que depuis le début de la crise sanitaire, plusieurs MRE n'ont pas pu visiter leur pays d'origine en raison des prix élevés des billets de transport, faisant observer que les Marocains ont exprimé leur fierté suite à la décision Royale.

Abdellah Boussouf a, en outre, mis en avant l'action menée par l'Etat en vue de renforcer les liens des MRE avec la mère-

patrie, à travers les aspects culturel et religieux. Au volet culturel, il a cité l'organisation de plusieurs activités et programmes par les différents intervenants, dont les départements des Habous et des Affaires islamiques, de la Culture, des Affaires étrangères, la Fondation Hassan II pour les MRE, le CCME, ainsi que les centres culturels.

Il a, par ailleurs, appelé les médias publics nationaux à préparer des programmes culturels destinés aux jeunes établis dans les différents pays européens, soulignant l'importance de diffuser la culture marocaine dans les différentes langues des pays d'accueil.

Sur un autre registre, Abdellah Boussouf a indiqué que le modèle religieux marocain est un modèle de juste-milieu qui prône la diversité et la pluralité.

Evoquant le nouveau modèle de développement, il a souligné l'importance de tirer profit de l'expérience accumulée par les compétences marocaines à l'étranger, faisant observer que les Marocains du monde ont exprimé leur pleine disposition à contribuer à la réussite de ce chantier Royal.

## Rik Daems loue la coopération fructueuse de l'APCE avec le Maroc

Le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) Rik Daems a salué, mardi, la coopération fructueuse avec le Maroc.

A l'issue d'une rencontre avec des membres de la délégation parlementaire marocaine auprès de l'APCE, il s'est félicité de «la trajectoire ascendante dans laquelle les relations du Royaume avec l'APCE se sont inscrites et ce, depuis l'octroi du statut de Partenaire pour la démocratie en 2011 au Maroc», soulignant les «résultats positifs de cette coopération, fruit de l'engagement volontaire et irréversible du Maroc», indique un communiqué du consulat du Royaume à Strasbourg.

Rik Daems a vivement salué l'approche constructive et ambitieuse du Maroc pour raffermir sa relation avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il a en outre loué le rôle que joue le Royaume en tant que pont entre l'Europe et l'Afrique et exprimé son soutien au Royaume non seulement au sein de l'Assemblée mais dans tous les organes statutaires du Conseil de l'Europe.

Le président de l'APCE a affirmé que la mission qu'il effectuera prochainement dans le Royaume sera l'occasion d'annoncer «le schéma de travail visant la consolidation du partenariat Maroc-APCE et de lancer la réflexion autour de l'évolution du statut de Partenaire pour la démocratie dont jouit le Royaume.



Les parlementaires marocains se sont félicités, pour leur part, de la qualité des relations qui lient le Royaume à l'APCE et ont appelé de leurs vœux le rehaussement du partenariat avec l'Assemblée, indique la même source.

L'échange de vues entre les deux parties a également porté sur l'état d'avancement du processus d'adhésion du Maroc aux différentes conventions du Conseil de l'Europe.

Une délégation de l'APCE présidée par Rik Daems est attendue, en juillet prochain au Maroc, rappelle le communiqué.

Cette visite de travail commémore le 10ème anniversaire du Partenariat pour la démocratie unissant l'Assemblée et le Parlement marocain.

# Soutien renouvelé à l'intégrité territoriale du Maroc au CDH

*La délégation marocaine démonte les contrevérités algériennes sur le Sahara*

De nouveaux Etats se sont joints au Groupe de soutien à l'intégrité territoriale du Maroc à Genève qui a présenté mardi, dans le cadre de la 47<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), une déclaration dans laquelle il réitère son appui à la souveraineté pleine et entière du Royaume sur ses provinces sahariennes.

Dans cette déclaration prononcée par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Justin Viard, le Groupe, qui compte désormais 32 Etats, exprime à nouveau son appui à l'action pacifique et légale menée par le Maroc en novembre 2020 pour assurer la libre circulation civile et commerciale au poste frontalier d'El Guerguarat, liant le Maroc et la Mauritanie, afin de mettre fin aux provocations portant atteinte à la liberté de mouvement des personnes et des marchandises sur cette voie de mobilité névralgique entre l'Afrique et l'Europe.

Le Groupe de soutien se félicite également de l'ouverture, par de nombreux pays, de consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, qui constituent un levier de renforcement de la coopération économique et des investissements, au profit des populations locales, du développement régional et aussi continental.

La déclaration rappelle que la question du Sahara est un différend politique traité par le Conseil de sécurité qui reconnaît la prééminence de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc comme crédible et sérieuse pour une solution politique définitive au différend régional sur le Sahara.

La résolution de ce différend régional contribuera à concrétiser les aspirations légitimes des peuples africains et arabes en matière d'intégration et de développement, objectif que le Maroc continue de viser et pour lequel il déploie des efforts sincères et continus, fait observer la même source.

Le Groupe rappelle, en outre, que le Maroc s'est engagé, depuis de nombreuses années dans une interaction constructive, volontaire et profonde avec le système des droits de l'Homme des Nations unies, en particulier le bureau de la Haut-commissaire aux droits de l'Homme (HCDH), pour la promotion et le respect des droits de l'Homme sur l'ensemble de son territoire.

Il rappelle, de même, que le Conseil de sécurité, dans ses résolutions sur le différend du Sahara, se félicite du rôle joué par les Commissions nationales et régionales des droits de l'Homme à Dakhla et Laâyoune et de l'interaction entre le Maroc et les mécanismes relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies.

Le Groupe estime, par ailleurs, qu'il est important de souligner que l'interaction des Etats membres avec le Conseil et le Haut-commissaire doit conserver son caractère bilatéral et être préservée de toute instrumentalisation, qui engendre des débats politiques contreproductifs au sein du Conseil des droits de l'Homme.

A signaler, par ailleurs, que la délégation représentant le Maroc à la 47<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme à Genève a démonté mardi les contrevérités et les allégations fallacieuses de l'Algérie sur la situa-

tion au Sahara marocain.

S'adressant aux membres du Conseil, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, a dénoncé les mensonges contenus dans une déclaration prononcée au nom d'un groupuscule hostile à l'intégrité territoriale du Royaume, à l'instigation de l'Algérie, faisant remarquer que ce pays, comme à son habitude, prend en otages les travaux du Conseil en instrumentalisant la question du Sahara marocain, en dehors de l'unique cadre dans lequel elle est traitée, à savoir le Conseil de sécurité des Nations unies.

Il a tenu à exprimer, à ce propos, «sa stupéfaction devant cette déclaration, triste œuvre du représentant de l'Algérie, dont le régime soutient, arme et finance le groupe séparatiste armé dans l'unique objectif de porter atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc».

Les derniers développements «ont démontré que cette bande, est à l'image de son prétendu chef qui est poursuivi dans un pays membre de l'Union Européenne pour des crimes abjects de viol, de séquestration, de torture et d'exécution, et par-dessus le marché, l'usurpation d'identité», a-t-il enchaîné.

«Comment le criminel dénommé Brahim Ghali, protégé par l'Algérie, peut-il prétendre, fallacieusement, représenter une population, qui compte de nombreuses victimes de son comportement barbare, indigne et contre les droits de l'Homme les plus élémentaires ? Quel crédit accorder à cet individu qui ne peut circuler librement, autrement qu'à travers des documents falsifiés et une identité usurpée, pour dissimuler son entrée dans un territoire européen et se dérober à sa justice, par l'entremise du régime algérien et de sommes faramineuses dépensées de l'argent du contribuable algérien, au moment où le peuple algérien frère souffre de l'absence des besoins les plus urgents ?» s'est-il interrogé.

S'agissant des allégations de rupture du cessez-le-feu, la question concerne davantage la partie qui le revendique, à savoir le groupe séparatiste armé du Polisario, a fait observer l'ambassadeur, relevant que les séparatistes cherchent à travers cet acte «à détourner le processus politique de la voie positive et continue de reconnaissance de la marocanité du Sahara par un très grand nombre de pays».

Aucune des déclarations et agitations médiatiques n'a affecté d'une quelconque manière les paramètres de solution politique définis par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, tels que repris par le Secrétaire général des Nations unies et l'ensemble de la communauté internationale, a rappelé Omar Zniber.

«Il n'y a donc de rupture du cessez-le-feu que dans l'esprit de ceux qui le préconisent en appelant à la guerre et aux affrontements militaires, pour couvrir leurs échecs et leur démembrement interne», a-t-il fait observer.

Il s'est élevé, par ailleurs, contre les allégations mensongères du groupuscule hostile sur la situation des droits de l'Homme dans les provinces du Sud.



«Il relève du ridicule de prétendre attribuer aux provinces du Sud du Maroc une situation particulière des droits de l'Homme pour deux raisons», a fait observer le diplomate marocain, qui souligne, d'une part, l'absence d'éléments ou d'événements allant dans le sens de ces allégations.

Aucune instance internationale, ni même la MINURSO qui est sur place n'ont indiqué l'existence de supposées violations des droits de l'Homme, tout simplement parce que la situation est parfaitement normale et que la population locale, comme sur l'ensemble du territoire marocain, jouit de l'ensemble de ses droits et libertés garantis par la Constitution, a-t-il soutenu.

D'autre part, les quelques délégations isolées qui véhiculent ces allégations n'ont aucune légitimité à parler du respect des droits de l'Homme, a-t-il affirmé.

«Ces pays devraient avoir honte de vouloir s'attaquer au Maroc sur des aspects sur lesquels ils sont les plus qualifiés à être condamnés, et qui font l'objet d'examen lors de la présente session, ainsi que des démarches multiples pour les violations massives qu'ils commettent à l'endroit de leurs populations», a-t-il dit.

Omar Zniber a souligné dans ce sens que le Maroc «accorde une liberté d'expression et de circulation aux quelques séparatistes présents sur son territoire, que le régime algérien ne permet pas aux membres du Polisario et encore moins à ses détracteurs sur le plan national».

Aussi, le territoire du Sahara marocain est ouvert à toutes les visites de délégations officielles, de représentants des médias internationaux et de l'ensemble des procédures spéciales relevant du Conseil des droits de l'Homme qui apprécient, de visu, le niveau de développement des provinces marocaines sur tous les plans, a-t-il ajouté, relevant que la rhétorique concernant la Mission technique est de ce fait totalement vide de sens.

Lors de cette session, tenue en vidéoconférence, Omar Zniber a présenté égale-

ment la déclaration du Maroc au titre du "Dialogue interactif" autour du rapport annuel de la Haut-commissaire aux droits de l'Homme.

Il a exprimé, à cet égard, ses sérieuses préoccupations quant aux violations massives s'opérant en Algérie, et qui continuent malgré les multiples appels lancés de par le monde pour éviter la déstabilisation de ce pays voisin, dont les gouvernants sont interpellés fortement, y compris sur la légitimité non seulement de leurs actes mais aussi, plus gravement, de leur représentativité.

Sur un autre registre, l'ambassadeur a relevé que le Maroc a maintenu la cadence de mise en œuvre du Plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme, pour consolider le processus des réformes politiques, et les acquis en termes de promotion des droits de l'homme, dont le HCDH a pris connaissance en temps utile. Il s'est attaché à ce titre sur quatre réalisations importantes accomplies au Maroc, citant notamment la publication du rapport de la Commission spéciale sur le modèle de développement, qui trace les contours d'un modèle, basé sur la solidarité, l'égalité des chances entre hommes et femmes, la justice sociale, les libertés, la durabilité, en perspective de construire une société émancipée, partenaire d'un Etat fort.

Il a mis en avant également la décision de SM le Roi Mohammed VI relative au règlement définitif de la question des mineurs marocains non accompagnés, se trouvant en situation irrégulière dans certains pays étrangers.

Omar Zniber a rappelé, de même, l'établissement de deux conventions portant respectivement sur la protection et le renforcement des droits des personnes en situation de handicap, et la promotion des valeurs des droits de l'Homme dans la sphère scolaire et universitaire, outre la mise en place d'un guide pour standardiser et mieux gérer les situations de grèves de la faim au sein des établissements pénitentiaires

# Le centenaire de la présence diplomatique helvétique au Maroc célébré en grande pompe



**Guillaume Scheurer**

*La Suisse veut offrir des solutions attractives à ses partenaires marocains et profiter de la présence du Royaume en Afrique*



La Suisse a lancé, mardi à l'Académie du Royaume à Rabat, les célébrations du centenaire de sa présence diplomatique au Maroc, l'occasion de revenir sur les moments clés des relations bilatérales et d'offrir au public un aperçu sur les activités prévues pour célébrer tout au long de l'année cet important jalon.

Dans une allocution de circonstance, le chancelier de l'Académie du Royaume, Mohamed Kettani, a relevé que le début du 21<sup>ème</sup> siècle a été marqué par un raffermissement des relations diplomatiques maroco-suisse avec un partenariat qui n'a cessé d'évoluer aux niveaux diplomatique, commercial, culturel et environnemental.

La tenue de cet événement, le premier d'une longue série de conférences qui seront données par d'éminents savants des deux pays, s'inscrit dans le cadre de l'objectif voulu pour l'Académie du Royaume par son fondateur Feu Sa Majesté Hassan II, à savoir de faire de cette institution un pôle de savoir et de connaissances, a souligné Mohamed Kettani.

Elle s'inscrit également dans le cadre des objectifs stratégiques qui lui ont été fixés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI de s'inspirer des expériences pionnières dans le domaine de la cul-

ture et du développement pour la promotion des sciences et de la culture au Maroc, a-t-il poursuivi.

Une volonté consacrée par la loi 19.74 qui prévoit la contribution de l'Académie du Royaume à la réalisation de la renaissance intellectuelle, scientifique et culturelle du Royaume, tout en jouant son rôle pour faire connaître les différentes facettes de l'identité nationale et de diffuser les valeurs et principes universels ancrés dans le dialogue des cultures et des civilisations, a ajouté Mohamed Kettani.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie Hassan II des sciences et techniques, Omar Fassi Fehri, a, quant à lui, noté que cet anniversaire est l'occasion de mettre en exergue les multiples aspects bénéfiques qui ont caractérisé un siècle de relations excellentes entre les deux pays.

"Quelle meilleure façon de célébrer ce centenaire qu'à travers un cycle de conférences données tout au long de l'année par une pléiade d'éminents professeurs qui exercent en Suisse sur une thématique particulièrement appropriée, celle de l'innovation", a-t-il dit. Il sera ainsi question du rôle de l'informatique et de l'intelligence artificielle, comment la révolution numérique aide à faire face à la Covid-19, ou encore de la coopération entre pays du Nord et pays du Sud, notamment

à travers l'expérience maroco-suisse, pour faire en sorte que les deux partenaires sortent gagnant, a exposé Omar Fassi Fehri, soulignant qu'il s'agit d'un programme riche qui accorde une place de choix à la science, à l'innovation et à la culture.

L'ambassadeur suisse à Rabat, Guillaume Scheurer, a relevé, de son côté, qu'un tel anniversaire se doit d'être fêté, "non pas par obligation mais par plaisir et fierté", car il offre l'opportunité unique de mettre en avant les aspects bénéfiques que les deux pays ont pu tirer de ces relations bilatérales.

Il permet aussi de poser les bases des prochaines collaborations et de se projeter ensemble vers le siècle prochain, a soutenu le diplomate helvétique.

"C'est avec l'Académie du Royaume et l'Académie Hassan II des sciences et techniques, ces gardiennes et promotrices du savoir au Maroc, que nous mettrons en avant l'innovation suisse et marocaine grâce à un cycle de sept conférences, organisé sous le thème "Innovation & questions du temps présent".

La Suisse, qui se positionne chaque année au sommet du classement des pays les plus innovants et qui dispose d'un secteur économique très compétitif, veut offrir des solutions attractives à ses partenaires marocains, tout en

profitant de la présence du Royaume en Afrique, a fait savoir Guillaume Scheurer.

Pour sa part, Fouad Yazough, ambassadeur directeur général des affaires politiques au sein du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, a précisé que ces célébrations offrent l'occasion d'examiner les moyens de passer à la vitesse supérieure dans la coopération entre les deux pays.

La relation entre le Maroc et la Suisse est excellente grâce notamment à la sérénité et à la qualité d'écoute entre les deux pays, a-t-il fait savoir, notant que cet anniversaire sera l'occasion d'orienter cette relation vers davantage de diversité. Il a rappelé, à ce titre, que les deux pays se caractérisent par leur diversité et leur force.

Ces allocutions ont été suivies d'une conférence historique qui a retracé les moments clés de la relation bilatérale entre les deux pays. L'innovation suisse a ensuite été mise en avant grâce à une réception en présence du Roboclette et par l'exposition "La Tech peut-elle sauver le monde?", qui présente des solutions suisses pour protéger l'environnement.

Cette cérémonie a marqué le lancement des activités prévues en 2021 pour célébrer cet impor-

tant anniversaire. Le programme des activités se compose en particulier d'un cycle de sept conférences en collaboration avec l'Académie du Royaume du Maroc et l'Académie Hassan II des sciences et techniques.

La conférence inaugurale, intitulée "Intelligences artificielles, mythes et réalités", sera prononcée le 24 juin par le professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, Rachid Guerraoui.

D'autres activités avec d'autres partenaires devront favoriser les échanges culturels, commerciaux et artistiques et contribuer à rapprocher les deux pays, tout en promouvant leurs points forts respectifs. Une semaine du film et documentaire suisses à Rabat, Tanger, Agadir et Casablanca est aussi prévue autour des thèmes des énergies renouvelables, du développement durable et des nouvelles technologies.

La pièce de théâtre "Les physiciens", du dramaturge suisse Friedrich Dürrenmatt, sera montée et jouée par une troupe marocaine, alors que l'exposition de l'Université de Genève "Quartier réservé: Bousbir", sera présentée à la Villa des arts à Casablanca.

Le 19 novembre 1921, la Suisse a ouvert à Casablanca son premier consulat au Maroc, une date qui restera un moment charnière dans les relations entre les deux pays.



## Face à un nouveau cluster, les habitants de Sydney ont interdiction de quitter la ville

La majorité des habitants de Sydney ont interdiction de quitter la plus grande ville du pays à partir de mercredi en raison d'un cluster du variant Delta du Covid-19, ont annoncé les autorités qui redoutent sa propagation à d'autres régions.

Plus d'une trentaine de personnes ont été déclarées positives depuis l'apparition, la semaine dernière, de ce foyer épidémique dans le quartier de Bondi Beach à Sydney.

La Première ministre de Nouvelle-Galles du Sud, Gladys Berejiklian, a annoncé l'entrée en vigueur à compter de mercredi de l'interdiction de quitter Sydney sauf pour motifs impérieux. Le nombre de personnes autorisées à se rassembler a de nouveau été limité.

Une "très large proportion" des cinq millions d'habitants de Sydney seront soumis à cette interdiction de se déplacer qui concerne sept zones où des cas de Covid-19 ont été enregistrés, a-t-elle déclaré.

Les autorités n'ont pas ordonné la fermeture des restaurants et des bars, mais il sera désormais interdit de chanter et de danser. Les grands événements peuvent toujours se tenir alors que la capacité d'accueil des stades est limitée à 50%. "Je sais par expérience... qu'il y a un certain degré de fatigue et un certain degré d'in-



différence par rapport au virus", a reconnu Brad Hazzard, le ministre de la Santé de cet Etat le plus peuplé du pays.

Il a invité les habitants à ne pas baisser la garde face à "ce variant du virus plus dangereux" et "l'apathie ne doit pas avoir de place".

L'Australie, qui a jusqu'à main-

tenant plutôt bien contenu la propagation du Covid-19 sur son sol, totalise depuis le début de la pandémie moins de 30.000 cas de Covid-19 --la plupart dans l'Etat de Victoria-- et moins d'un millier de morts pour 25 millions d'habitants.

L'homme à l'origine du cluster

serait un chauffeur travaillant pour des équipages de compagnies aériennes qui aurait été contaminé par le très contagieux variant Delta du virus, identifié pour la première fois en Inde.

Les autorités néo-zélandaises ont également renforcé les restrictions à Wellington après qu'un ha-

bitant de Sydney, qui a passé son week-end dans la capitale de l'archipel, a été testé positif à son retour.

Seuls 6,7 millions d'habitants ont pu se faire vacciner à ce stade sur un total de 25 millions et la plupart n'ont pu recevoir qu'une dose.

## Un premier objectif de vaccination manqué pour Biden

La Maison Blanche a concédé mardi que l'objectif de vaccination fixé par Joe Biden pour le 4 juillet, jour de la fête nationale, serait manqué, car tous les adultes n'auront pas reçu d'ici là au moins une injection de vaccin anti-Covid. Il s'agit de la première cible ratée en termes de vaccination pour le président américain, qui avait fait de la montée en puissance de la campagne d'immunisation sa priorité de début de mandat. Ce but sera atteint "pour les adultes de 27 ans et plus" d'ici le 4 juillet, a déclaré Jeff Zients, coordinateur de la lutte contre le Covid-19 pour la Maison Blanche. Il l'est déjà pour les personnes de 30 ans et plus, a-t-il ajouté.

Mais "nous pensons que cela prendra quelques semaines de plus pour arriver à 70% de tous

les adultes avec au moins une dose" reçue, a-t-il reconnu lors d'un point presse, en soulignant que ce nombre fixé par le président début mai était "très ambitieux".

Pour le moment, 65,4% des personnes de 18 ans et plus ont reçu au moins une dose de l'un des trois vaccins autorisés dans le pays. Et le rythme de vaccination actuel ne permettra pas d'atteindre les 70% en moins de deux semaines. Il se situait il y a quelques jours à 850.000 injections quotidiennes en moyenne, selon les données des autorités sanitaires (un chiffre qui inclut en outre les adolescents vaccinés dès 12 ans avec le vaccin de Pfizer/BioNTech). "Là où le pays doit en faire plus, c'est concernant les 18-26 ans", a déclaré Jeff Zients. "La réalité est que de nombreux jeunes Américains

pensent que le Covid-19 n'est pas quelque chose qui a des conséquences pour eux, et ils sont moins enclins à se faire vacciner."

Joe Biden visait également 160 millions d'Américains entièrement vaccinés d'ici le 4 juillet: pour le moment, il manque 10 millions de personnes pour franchir cette barre.

Cet objectif-là devrait être atteint d'ici "la mi-juillet", selon M. Zients. "Soyons clairs: notre campagne de vaccination est une « success story » à l'Américaine", a défendu d'un tweet Joe Biden, peu après l'annonce. "Quand nous sommes arrivés au pouvoir, 3.000 Américains mourraient chaque jour. Aujourd'hui, les hospitalisations ont chuté de 90%." Et grâce aux progrès d'ores et déjà réalisés, les Etats-Unis pourront célébrer la fête

nationale en grande pompe. "L'Amérique se prépare à un 4 juillet historique, avec de grandes festivités", a assuré Jeff Zients. Un millier de personnes sont par exemple attendues à la Maison Blanche.

"Les amis, nous nous dirigeons vers un été très différent comparé à l'année dernière. Un été lumineux, de joie", avait aussi déclaré vendredi Joe Biden, lors d'un discours marquant les 300 millions d'injections durant les 150 jours premiers jours de son mandat.

Toutefois, atteindre l'objectif des 70% ne sera pas "la ligne d'arrivée, ni la dernière manche", a rappelé mardi le Dr Anthony Fauci, également conseiller de la Maison Blanche sur la crise sanitaire. Il faut "aller bien au-delà, après le 4 juillet, durant l'été et par la suite, avec pour objectif

final de complètement écraser l'épidémie aux Etats-Unis." "Malheureusement, les cas et les hospitalisations ne baissent pas dans beaucoup d'endroits, dans les Etats avec des taux de vaccination bas", avait déploré vendredi le président américain.

16 Etats sur 50 ainsi que la capitale fédérale Washington ont franchi le cap des 70% d'adultes avec au moins une dose de vaccin. Il s'agit notamment de ceux situés sur les deux côtes des Etats-Unis. Mais les disparités sont grandes avec d'autres Etats bien plus réfractaires, comme le Mississippi, l'Alabama, la Louisiane ou encore le Wyoming. "Il y a un danger réel, s'il y a une persistance continue de la réticence à la vaccination, de voir de nouvelles poussées de l'épidémie localisées", a prévenu Anthony Fauci.

# Robert Ford : *Abdelmajid Tebboune plus isolé que jamais*

Les élections législatives en Algérie, massivement boycottées par le peuple algérien, "renforcent les divisions politiques" et laissent le président Tebboune "désormais plus isolé que jamais", écrit l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Robert Ford.

Dans une analyse publiée par le centre de réflexion américain spécialisé dans le Moyen-Orient, "The Middle East Institute", M. Ford relève que ce scrutin reflète la réalité d'un pays "tirailé entre, d'un côté, un système politique dirigé par le président Abdelmajid Tebboune et soutenu par l'armée qui refuse les changements profonds et, de l'autre côté, une population qui a perdu confiance dans l'ancien système".

Selon le diplomate américain à la retraite, aujourd'hui chercheur senior au sein du think tank basé à Washington, "l'énorme mouvement de contestation de rue, connu sous le nom du HIRAK, a réussi à obtenir un boycott généralisé de l'élection", d'où le niveau de participation le plus bas de l'histoire du pays. Après la certification des résultats qui ont "consacré l'ancien système", le pays aura à affronter ses "maux éternels", ajoute-t-il en rappelant, péle-mêle, que "le secteur algérien des hydrocarbures anticipe une diminution de la production et des exportations, et donc une diminution des recettes publiques et des recettes en devises. Les réserves de change du pays ont fortement chuté au cours des 10 dernières années. Les problèmes permanents de chômage, de pénurie de logements et de pouvoir d'achat s'aggravent à mesure que le gouvernement fait face à des budgets plus serrés ou à la perspective d'emprunts lourds". Et d'ajouter que "le gouvernement a depuis

longtemps reconnu le besoin urgent de développer de nouveaux secteurs pour réduire la dépendance au pétrole et au gaz, mais il n'a jamais été en mesure de créer un environnement réglementaire et un climat des affaires qui attirent de solides investissements nationaux et étrangers. Dans le même temps, la pandémie de COVID perdure alors que le système de santé public, comme tous les services publics, en souffre". La triste réalité, selon ce fin connaisseur de la réalité algérienne, est que : "Tebboune et son prochain Premier ministre ne trouveront probablement pas beaucoup de nouvelles idées créatives de la part de leurs partisans au parlement".

L'avenir s'annonce en néanmoins sombre bien que "l'armée, Tebboune et leurs soutiens peuvent être rassurés d'avoir évité la crise institutionnelle imminente à laquelle l'Algérie est confrontée en 2019, lorsque des millions de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre la réélection du président Bouteflika". Dans son diagnostic, Robert Ford rappelle que "les forces de sécurité, pour l'instant du moins, ont réprimé les manifestations de rue du HIRAK, arrêtant des centaines et condamnant des dizaines d'activistes à la prison afin de dissuader de nouvelles marches", ajoutant que "le gouvernement a intensifié son harcèlement des journalistes indépendants".

Faute de l'émergence d'une nouvelle classe politique liée à la société civile algérienne et distincte de l'ancien système politique discrédité, "les résultats des élections du 12 juin ont enraciné cet ancien système. Même parmi les soi-disant indépendants qui ont remporté 78 sièges dans la nouvelle chambre basse, il y a beaucoup d'anciens membres de



partis pro-gouvernementaux et ils ne représentent donc pas une grande rupture avec le passé", relève-t-il encore.

En guise de conclusion, l'ancien

ambassadeur des Etats-Unis rappelle les constats de nombres d'experts et commentateurs qui font observer que les dernières élections censées sortir le régime de sa crise

de légitimité, ont plutôt "renforcé le manque de légitimité", pour s'interroger "combien de temps encore l'armée algérienne continuera à soutenir un Tebboune isolé?".

## Le nombre des détenus politiques a dépassé la barre des 260 en Algérie



Le nombre des détenus politiques en Algérie a dépassé la barre de 260, selon des sources judiciaires et sécuritaires algériennes.

Citées par les médias locaux,

les mêmes sources ont relevé que jusqu'au 18 juin, l'Algérie compte pas moins de 262 détenus politiques, précisant que rien que depuis le début de ce mois de juin, pas moins de 54

militants et activistes pacifiques ont été incarcérés arbitrairement pour leurs opinions ou leur participation à des activités politiques totalement pacifiques, mais hostiles au régime algérien.

Beaucoup de ces personnes sont poursuivies devant les tribunaux pour divers délits politiques et certains demeurent encore sous contrôle judiciaire.

Pendant le mois de mai passé, pas moins de 85 activistes et militants du HIRAK ou de collectifs citoyens ou de mouvements politiques qui lui sont proches ont été incarcérés à la suite de procès arbitraires et expédiés.

Certains ont été tout bonne-

ment placés sous mandat de dépôt et attendent toujours leur comparution pour être jugés. Au cours du mois de mai dernier, ils sont au moins 306 Algériennes et Algériens qui ont été présentés devant la justice pour être jugés ou auditionnés dans le cadre de leur militantisme encore une fois pacifique contre le pouvoir en place, relève les mêmes sources.

Selon ces sources judiciaires et sécuritaires, depuis la reprise des marches du HIRAK le 22 février 2021, pas moins de 242 militants et activistes ou simples manifestants pacifiques ont été emprisonnés à travers l'ensemble du territoire algérien.

D'après le comité national

de défense des droits de l'Homme (CNLD), la justice algérienne a inculpé ces détenus d'opinion et prisonniers politiques de divers graves délits comme le classique "atteinte à l'unité nationale" ou la traditionnelle appartenance à "une organisation étrangère complotant contre l'autorité de l'Etat".

Le CNLD a fait savoir que les griefs retenus contre les prévenus, selon les dossiers, concernent également "attroupement non armé", "rébellion", "trouble à l'ordre public" et "violation des dispositions sanitaires relatives à la Covid-19", ainsi que "diffusion de publications pouvant porter atteinte à l'intérêt national".



Cinq ans après le référendum du Brexit

# Le Royaume-Uni divisé et chamboulé

Cinq ans après le coup de tonnerre du référendum du Brexit, le divorce est consommé. Mais les divisions restent vives et les changements profonds induits commencent seulement à se faire sentir dans un contexte brouillé par la pandémie.

52% des Britanniques en faveur de la sortie du Royaume-Uni, 48% pour le maintien dans le bloc européen: le résultat du référendum du 23 juin 2016 avait provoqué une onde de choc, au sein du pays comme auprès de ses alliés en Europe et au-delà.

Après plusieurs reports et plus de trois ans de psychodrame politique, le Royaume-Uni avait finalement largué les amarres le 1er février 2020, tournant le dos à presque cinq décennies d'intégration.

Un départ suivi le 1er janvier dernier, à l'issue d'une période de transition et d'un accord commercial négocié dans la douleur, d'une sortie définitive de l'union douanière et du marché unique européens.

Depuis le début de l'année, les échanges commerciaux entre les anciens partenaires ont chuté. Et le Royaume-Uni doit encore goûter aux bénéfices d'un pays "indépendant" au prestige revigoré sur la scène internationale, comme l'a promis le Premier ministre conservateur Boris Johnson, grand champion du Brexit.

A l'occasion du cinquième anniversaire du vote, le chef du gouvernement a mis en avant les avancées permises selon lui par "la décision capitale" de quitter l'UE: durcissement de l'immigration, succès de la campagne de vaccination anti-Covid, nouveaux accords commerciaux... "Maintenant que nous nous remettons de la pandémie, nous allons saisir le plein potentiel de notre souveraineté retrouvée", a-t-il assuré.

Entretiens, la sortie de l'UE a davantage lézardé l'unité du pays,



les indépendantistes au pouvoir en Ecosse, europhiles, y voyant une nouvelle occasion de faire avancer leur combat pour l'indépendance, moyen pour eux de rejoindre à nouveau l'UE.

Pour la première fois aussi depuis plusieurs générations, les Britanniques ne jouissent plus d'un accès libre au continent - et vice-versa: la libre circulation des personnes a pris fin, qui se fera surtout ressentir une fois levées les strictes restrictions imposées aux déplacements internationaux en raison de la pandémie.

Si le divorce est désormais pleinement mis en oeuvre, les Britanniques s'interrogent encore sur ses effets. Signe de la fracture qui persiste, un sondage publié mercredi par l'institut Savanta ComRes estime que 51% des Britanniques voteraient pour rester dans l'UE si

le vote avait lieu maintenant et 49% pour la quitter. "L'impact du Brexit ne se fait pas encore sentir parce nous étions trop accaparés, comme le reste du monde, par le Covid", estime Diane Willis, une maître de conférences interrogée par l'AFP dans les rues d'Edimbourg, la capitale écossaise. "Je pense que le diable est dans les détails, et que les détails n'apparaissent pas encore".

A Boston, ville pro-Brexit du nord-est de l'Angleterre, Stephen Clark, un musicien sexagénaire, estime pour sa part que "quoil'il arrive, que cela soit bon ou mauvais", il vaut "mieux d'avoir notre destinée en mains".

Le Brexit ne signifie pas pour autant que tous les liens sont rompus entre les anciens partenaires.

Au Royaume-Uni, quelque 5,4 millions de ressortissants euro-

péens ont effectué une demande pour pouvoir continuer à y résider et conserver les mêmes droits de travailler et d'accéder à la sécurité sociale. Bien plus que les 3,4 millions auxquels s'attendait le gouvernement britannique.

Cela induit un changement démographique "massif", selon Jonathan Portes, professeur d'économie au King's College de Londres, avec "des conséquences sociales, culturelles, politiques sur le long terme, longtemps, longtemps après le Brexit et la fin de la libre circulation des personnes".

Au-delà des personnes, Bruxelles et Londres vont devoir approfondir leur lien politique, selon un expert, même si leurs relations sont empoisonnées par la mise en oeuvre du volet de l'accord de Brexit qui prévoit des dispositions douanières spéciales

maintenant de fait l'Irlande du Nord dans l'union douanière européenne.

Les unionistes nord-irlandais, attachés à la couronne britannique, se sentent trahis par ce texte justifié par la nécessité de préserver la paix dans la province britannique après trois décennies de "Troubles" sanglants, en évitant l'érection d'une nouvelle frontière physique avec la république d'Irlande voisine, membre de l'UE.

"Nous allons devoir nous asseoir avec les Etats membres et commencer à penser à la manière dont nous pouvons collaborer plus largement, pas dans le contexte du commerce, mais pour faire marcher notre relation politique", afin de répondre aux menaces mondiales communes, souligne Anand Menon, directeur du centre de réflexion UK in a Changing Europe.

## Un séisme de magnitude 6 secoue la capitale du Pérou

Un fort séisme de magnitude 6 a frappé Lima et d'autres secteurs de la côte centrale du Pérou mardi soir, sans que des dommages ou victimes ne soient immédiatement répertoriés, a annoncé le Centre sismologique national.

Le séisme, qui avait dans un premier temps été évalué à une magnitude de 5,8, s'est produit à 21H54 locales (mercredi 02H54 GMT), avec un épïcêtre à 32 kilomètres de profondeur, et à une distance de 33 kilomètres au sud-ouest de Mala, localité côtière elle-même située à une centaine

de kilomètres au sud de la capitale péruvienne, selon l'organisme.

Le service d'hydrographie a écarté tout risque de tsunami. "C'est l'un des séismes les plus forts qu'il y ait eu ces dernières années à Lima. Nous ne savons pas encore s'il y a des dommages matériels ou humains, (mais) peu à peu nous aurons des informations", a dit à l'AFP Hernando Tavera, dirigeant de l'Institut géophysique du Pérou. "C'est un séisme d'une magnitude assez importante, nous nous attendons à ce qu'il y ait des répliques".

Radio Nacional a indiqué qu'à Mala, quelques logements en pisé s'étaient effondrés, sans donner davantage de détails.

De nombreux habitants de Lima sont sortis dans la rue en raison de la forte secousse. "Ça été très fort, ça a secoué toute la maison, on a dû sortir", a dit à l'AFP Julia Lazaro Rodriguez, 60 ans.

Sur la côte Verte, le front de mer de Lima, quelques rochers sont tombés depuis des falaises de 80 mètres de haut, a indiqué la télévision Canal N.

A l'aéroport international

Jorge Chavez, des éléments du plafond sont tombés sur des bancs dans les salles d'attente, mais l'aéroport, peu fréquenté en raison de la pandémie de coronavirus, continue de fonctionner, selon Radio Nacional. Dans des supermarchés, il y a eu des bris de bouteilles, selon la presse.

Le Pérou est secoué chaque année par au moins une centaine de tremblements de terre perceptibles pour la population, car il est situé sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone d'activité tectonique qui s'étend le long de la côte ouest du continent améri-

cain. Ce tremblement de terre intervient dans un pays qui attend toujours la proclamation officielle des résultats du second tour de la présidentielle du 6 juin.

Après le dépouillement de 100% des bulletins, le candidat de la gauche radicale, Pedro Castillo, est en tête avec 50,12% des suffrages, contre 49,87% pour Keiko Fujimori, de la droite populiste. Le Jury national électoral (JNE), qui doit proclamer les résultats, étudie encore les recours déposés par Mme Fujimori, qui a demandé l'invalidation de plusieurs dizaines de milliers de suffrages.

# Horizons Les élucubrations d'un Cembrero de service



«**M**aroc-Hebdo », dans sa dernière livraison (du 18 au 24 juin 2021), a donné la parole au tristement « célèbre » Ignacio Cembrero, « journaliste » devant Dieu, et « spécialiste des relations entre le Maroc et l'Espagne », spécialiste plutôt de l'intox et des magouilles de coulisses « diplomatiques » dont la carrière finit dans « El Confidencial » (après El País et autres), ce qui en dit long sur son avancée à reculons...

Les questions de l'hebdomadaire étaient « fermées », paraît-il, sans possibilité de le contraster sur le champ, mais l'idée de le « faire parler » et de le laisser vider son sac de fiel ne manquait pas de justesse, car c'est un spécimen grandeur nature de l'ethnocentrisme espagnol post-colonial...

Et bien sûr pour Cembrero (et certains des nôtres devraient prendre note de comment on défend son pays en toutes circonstances), fort de son appartenance à un ancien pays colonialiste, à l'abri de son appartenance atlantique et européenne, c'est le Maroc le fautif et le responsable de cette crise

commencée en « décembre 2018 » quand le petit Maroc a osé ne pas aviser auparavant l'Espagne de la fermeture de la « douane » de Mellilia, et surtout quand il a osé adopter deux lois modifiant « les eaux territoriales et la zone économique exclusive », ces deux lois affectant, selon lui, Sebta et Mellilia, ainsi que les Iles Canaries (sacrilège !).

Là, nous sommes en plein délire colonialiste, Cembrero croyant toujours que le Maroc est sous le joug de l'Espagne (et que son pays est toujours cette « puissance » -de pacotille- qu'il était au début du siècle dernier) et que son nord comme son Sahara du sud obéissent à un « droit de cuissage » de « la dernière puissance administrative » des lieux. Cet euphémisme cynique qui cherche, vainement, à masquer l'ancien colonialisme meurtrier et le jeu pervers des clous semés sur les chemins des pays s'en étant libérés.

Pour ne pas aller plus loin jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle et à l'occupation espagnole du Sahara marocain, ou au début du siècle dernier avec l'occupation meurtrière du Nord du Maroc (et ses « cadeaux » chimiques lancés contre des popula-

tions civiles désarmées), ni même remonter à 1975, quand l'Espagne politique entière (gauche, droite, centre, extrêmes...) a regretté le « traité de Madrid » signé par l'administration du Caudillo « mourant » et a décidé de faire de cette question l'objet d'un chantage diplomatique, à la sauce colonialiste évidente, contre le Maroc (avec nos villes et rochers occupés du Nord en toile de fond), l'empêchant des années durant de vaquer à autre chose.

Non, pas besoin de remonter jusque-là. Puisque Cembrero parle de disposition envers le voisin/partenaire, c'est bel et bien votre gouvernement de gauchistes attardés qui a commencé ce jeu malveillant en brisant, à son investiture, une « habitude » de « bonnes intentions » politiques qui primait là-haut, à savoir accorder la première visite externe du chef de gouvernement espagnol au Maroc. Cela ne coûtait rien et permettait au « matelas d'intérêts » entre les deux pays de fonctionner, malgré les divergences... Sanchez a préféré voir ailleurs aux gouvernements Sanchez I et II. C'est son droit, soit, mais il a libéré le Maroc des

« bonnes intentions », surtout en traînant avec lui cet avatar politique de la guerre froide qu'était Iglesias et sa meute gauchiste en retard de plus d'un combat, et sa façon idéologique désuète de voir le monde...

Cela pour « les bonnes dispositions entre voisins/partenaires ». Accueillir Ghali, en contrebande, équivaldrait, pour le Maroc, à accueillir l'etarra Txapela du temps de son « explosivité ». Bien sûr les Gal (NDLR : Milices espagnoles dénommées groupes antiterroristes de libération) auraient envoyé leurs sicaires lui régler son sort au Maroc, ce que le Maroc ne ferait jamais avec Ghali ou tout autre polissarien...

Quant à fermer « la douane » avec Sebta ou Mellilia et délimiter « les eaux territoriales », c'est un acte de plein souveraineté nationale et d'intérêts vitaux pour le pays indépendant qu'est le Maroc. L'Espagne n'informerait jamais le Maroc de ses décisions souveraines et de ses orientations stratégiques visant à garantir ses intérêts vitaux dans les normes du droit international. Le Maroc ne s'en offusquera jamais...



Juste qu'accueillir, clandestinement et en contrebande, un gars qui venait de déclarer la guerre au Maroc et qui bombardait l'Univers d'attaques fumeuses contre des Marocains, était pousser le bouchon un peu trop loin au niveau des « mauvaises intentions » envers un voisin/partenaire.

Et puis ce fut une occasion pour le Maroc de signifier son agacement face à cette politique espagnole de vivoter selon les canons de l'ancienne guerre froide et des clichés et réflexes coloniaux, diviser pour régner, maintenir sournoisement de faux conflits... Il est temps messieurs les faiseurs de stratégies, et leurs pamphlétaires, genre Cembrero, d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe réellement dans cette partie du monde et sur les perspectives qu'offre le Maroc pour la zone occidentale de l'Afrique qui constituent de véritables opportunités de croissance pour l'Espagne et pour une Europe de plus en plus ankylosée...

Que Laya ait déclaré, ou laissé filtrer, sa désapprobation de la décision de Trump, reconnaissant la marocanité du Sahara, ne change rien à la donne. Un petit pays (par ses dimensions, mais un grand par son patrimoine humain et historique) comme le Maroc essaie de faire avancer les choses dans un esprit

de véritable partenariat Sud-Nord. Mais un pays comme l'Allemagne (adoptant un terroriste « djihadiste » soit dit en passant) s'y oppose, ouvertement, au moins, alors que l'Espagne le fait à son style, celui des gauchistes attardés, en catimini... Un vrai contresens !

Et bien sûr, pour en revenir à Cembrero, ce « petit » bout de presse espagnole qui a osé essayer de faire comprendre aux espagnols la position marocaine (Atalayar...), ce ne sont que de petits médias qui depuis longtemps se sont fait l'écho des thèses marocaines ! C'est pour quand l'autodafé hermano Cembrero ? Quant au journal La Razon, ou à Ok Diario, plus « importants » selon Cembrero, eh bien ne vous réjouissez pas vous autres marocains, ils le font, peut-être, juste pour « attaquer » le gouvernement de « gauche ». Etaient-ils convaincus des thèses marocaines ? se demandait-il comme si l'on était encore aux temps des « Taifas » où l'on jouait l'ennemi contre l'ennemi. A défaut de dire que ces médias sont « makhzéniers », privilège qu'il accorde à ceux du Maroc, il les déteste de toute crédibilité juste parce qu'ils jouent une partition différente de la sienne. Voilà, rassurez-vous, les médias espagnols ne défendraient jamais les thèses marocaines parce

qu'ils défendent celles de leur pays fussent-elles franchement colonialistes. Merci de le rappeler !

Non don Cembrero, en tant que Marocain, je ne suis pas content d'avoir l'Espagne, dans sa version politique actuelle et ses relents colonialistes, en tant que voisin. Il m'est difficile, aussi, d'oublier les flots d'insultes racistes et fausement hautaines versées par vos médias contre nous autres marocains.

Et puisque l'on parle des médias, le sieur Cembrero ne devrait pas oser parler de fabrication de « fake news » par les médias marocains quand ceux espagnols (Agence de presse et télévision, entre autres) avaient fomenté un vrai traquenard médiatique (plein de « fake news » et d'images « empruntées » à d'autres pays) à l'occasion des événements tragiques de Gdeim Eziq en 2010.

Et puisque Cembrero évoque les manipulations médiatiques, les médias espagnols ont-ils montré le sort réservé à l'enfant « aux bouteilles » qui suppliait les policiers espagnols de le laisser passer ? Ont-ils montré les ratonnades et les bastonnades infligées aux mineurs marocains à Sebta ? Ont-ils commenté ces images des forces de l'ordre espagnoles jetant à l'eau tous les prétendants au passage en faisant fi de s'ils

savaient ou non nager ? Vos médias ont juste focalisé sur le bébé « sauvé » alors qu'il entrerait dans les bras de sa mère emmenant avec elle deux autres de ses enfants. Et cela afin d'exposer cette bonne femme comme une sorte de bête de cirque. Répugnant. Franchement, aucune leçon de déontologie à retenir de vos médias mobilisés en batterie comme dans un pays « tiers-mondiste » gouverné par un « comandante » ou autre caudillo. Oui, les relations reprendront un jour entre les deux pays car le Maroc n'est pas un pays de guerre mais de paix et d'ententes intelligentes. Mais, il sera difficile à bien des Marocains d'oublier l'image de leur drapeau piétiné par une foule hystérique, et la haine versée contre eux par vos médias d'un autre âge.



Par Abdelaziz Tribak  
Le 20/06/2021

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

VAINC	REPORTER	COMPRIS	NOTE MATÉRIEL DE COUTURE	EXERCICE DE PHYSIQUE	RÈGLEM- ENT DE COMPTE	SAC DE TOILE BISMUTH	TERRE À BÂTIR
					À L'ENVERS: BAR		
PRÉPO- SITION		CARDIN- AUX		POURRI			
ROMAINS		LETTRES DE PIERRE VAGUE		QUARTIER DE PARME	VIN	FORME D'ÊTRE EN VOGUE	
FOUDR- OYÉ							
				PETIT MUR			MIS SUR LA TABLE POUR LE REPAS
AUTOCL- AVE CZAR				RADOTA	PETIT RUISSEAU	EN DIRECT	
DÉTOU- RNÉE		SITUÉES BRIGUER				GRÉCQUE GRÉCQUE	RAREM- ENT
					ÉTROIT		
RAPPEL D'UN ARTISTE SUR SCÈNE	CONFÈRE FIN DE MALADIE		AVEC LES POULES	EN PREMIER		ULTRA- VIOLET	
		TONNERU				VENUE AU MONDE VOTELLES	
SEIN DE FEMME				SODIUM		EN ARRIÈRE	
FIN DE VERBE		BRIN					

Solution mots flechés d'hier

A 235 L'ÉPREUVE DU LONG	P	STRONON	CHÂSSIS	SAÏF	B	MOUS LOUPE LE SCOTT	MAINTENANT A GARDER D'UN CÔTÉ	PEIGNES BLANCS EN CROCHET	L	RINGIER LUMPS	R
TRONC ANTÉ	A	M	B	U	L	A	N	T	E	U	
MUONNE CHARRÉ	R	E	A	E	P	A	R	S	È	S	
POINTE	S	E	C	T	E	N	T	E	R	E	
FLUÏD DE SANDY	S	N	E	M	E	R	I	T	E	S	
FIN D'ONCLE	E	E	R	E	T	E			A		
PROU A MIT LE BOUT	U	C	I	E	L	E	L	A	N		
ACCROCH À LA VOIE	E	X	T	R	E	M	E	S	B	E	
AL D'UN DIN L'ÉPREUVE DU LONG	R	E	S	U	R	R	E	C	T	I	O
AL D'UN DIN L'ÉPREUVE DU LONG	T	O	T	G	N	R	E	L	L		
SCOURRE LES LÉZARDS	E	T	E	E	T	E	N	U	E		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saïdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdellkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31.00.62  
**Fax:** 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

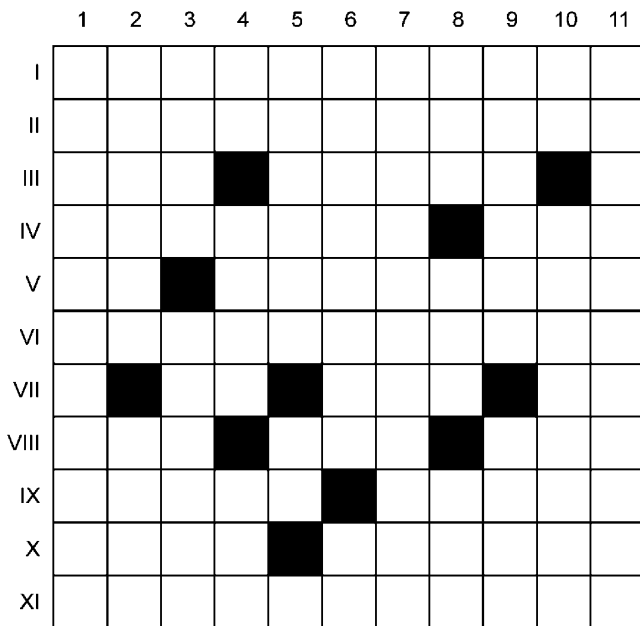
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés

HORIZONTALEMENT.

- I. Hebdo qui fait « il l'a vu raide ! ».
- II. Ville d'Italie.
- III. Blanc. - Parlai à Marie.
- IV. Curiosité bien placée. - Il est gonflé !
- V. Fin de participe. - Relative aux astres.
- VI. État de Pierre.
- VII. Numéro 7 de Charles. - Roue à gorge. - Grecque.
- VIII. Prénom de Charles. - Piste de saison. Son chemin est dans l'hebdo.
- IX. Voie, chemin sans fer. - Répéta d'après Robert.
- X. Il sonde. - Rêverai.
- XI. Hebdo qui fait « il vida Laure ! ».

VERTICALEMENT.

1. Hebdo qui fait « Dieu la livra ! ».
2. Retrait de ligne. - Avec Roméo.
3. Sa force c'est l'échelle. - Fabuliste russe.
4. On y met la gomme. Père de Jason. - Tifs.
5. Son mot fait sourire. - Ça cale bien.
6. Vite ! - Tintin !
7. Règle de théâtre (3 mots).
8. Elle a fait le mur. - Joua des fers. - Durs à la campagne.
9. Diminuas la surface. - Agira.
10. Deux. - Dépouillerai un pigeon ou l'alouette.
11. Hebdo qui fait « lui dira : lave ! »

## Grilles de sudoku

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>										
1				4	7														
										7									
8		9	2	6		1		4											
2						4		1											
4	9	6	8			1	2	3	5										
3		5										9							
6		1		8	4	5		7											
		2																	
				7	1														3
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>										
				3				8	2										
	8								4										
			6						1	9									
		2		7	1														
	6	1	4		5	2	9												
			2	6		3													
5	4				2														
1								2											
6	2			5															
			8																
		6	1			5	4	3											
			3			1		6											
			1																
				6	3			7											
	2																		5
		7				1	9												
								4											
	7	4				8													
5	8	2				1	9												

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>										
3	7	8	6	9	5	2	1	4											
2	6	9	1	4	8	3	5	7											
1	4	5	2	3	7	9	6	8											
5	8	7	9	1	4	6	2	3											
9	2	6	7	5	3	4	8	1											
4	3	1	8	2	6	7	9	5											
6	9	3	4	8	1	5	7	2											
7	1	4	5	6	2	8	3	9											
8	5	2	3	7	9	1	4	6											
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>										
8	1	6	2	7	4	3	9	5											
5	4	2	3	9	6	8	1	7											
3	9	7	8	5	1	4	6	2											
4	7	3	9	6	8	2	5	1											
6	8	9	5	1	2	7	4	3											
2	5	1	4	3	7	6	8	9											
9	2	5	6	4	3	1	7	8											
1	3	4	7	8	9	5	2	6											
7	6	8	1	2	5	9	3	4											
		5	9	1	3	4	2	6	7	8									
		6	4	3	7	9	8	2	5	1									
		2	8	7	5	1	6	3	4	9									
		7	3	2	8	6	9	5	1	4									
		9	1	5	4	3	7	8	6	2									
		4	6	8	2	5	1	9	3	7									
		1	7	6	9	8	3	4	2	5									
		3	5	9	1	2	4	7	8	6									
		8	2	4	6	7	5	1	9	3									

## Solution mots croisés d'hier



# Economie

## Tanger abrite la tournée des Régionales de l'investissement

La tournée des "Régionales de l'investissement", un Roadshow dédié à la relance économique des régions du Royaume, a fait escale récemment à Tanger.

La sixième étape de cette tournée, initiée par le groupe de la Banque populaire (BP), a permis de mettre la lumière sur les atouts et les opportunités d'investissement offerts par la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, indique un communiqué du BP.

Cette rencontre s'est articulée autour de 3 panels, dédiés aux thèmes "Atouts et opportunités de la région", "Banque de projets et relance de l'investissement", et "Mécanismes de financement et d'accompagnement", rapporte la MAP.

Les différentes interventions ont permis de mettre en exergue les atouts de la région en matière de plateformes industrielles et d'infrastructures logistiques offertes aux opérateurs, ainsi que les potentialités d'investissement sectorielles, notamment dans les domaines de l'automobile, électronique, textile, agroalimentaire et tourisme.

Elles ont mis en évidence l'importance de l'innovation dans l'accélération industrielle, ainsi que le rôle de courroie de transmission que la banque peut jouer entre le monde universitaire, le monde industriel et ses différents partenaires, afin de donner une impulsion à l'investissement dans les régions.

Cette rencontre a été marquée aussi par l'intervention de deux chefs d'entreprise, qui ont témoigné de l'accompagnement apporté par la Banque dans la concrétisation de leurs projets d'investissement industriels.

En marge de cet événement, la Banque populaire de Tanger-Tétouan a signé deux conventions de partenariats avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma d'une part, et la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de la région d'autre part, pour la promotion de l'investissement.

"Ces conventions viennent concrétiser un travail déjà entamé depuis des années en étroite collaboration avec la CGEM et la CCIS en faveur de l'entrepreneuriat dans la région", a indiqué le président du directoire de la BP Tanger-Tétouan, Samir Klaoua, cité dans le communiqué.

De leur côté, les présidents de la CCIS et de la CGEM Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Omar Moro et Adil Rais, ont souligné l'importance de ces conventions pour soutenir les TPME dans la relance de leurs activités.

Cette rencontre a été ponctuée également par des workshops, au cours desquels plusieurs chefs d'entreprise ont pu bénéficier du conseil et d'orientations de la part des experts de la Banque, ses filiales et ses principaux partenaires pour la concrétisation de leurs projets d'investissement.

## Bank Al-Maghrib garde son taux directeur inchangé

Bank Al-Maghrib a décidé de garder son taux directeur inchangé à 1,5%, à l'issue de la deuxième session trimestrielle de l'année 2021 de son Conseil de politique monétaire tenu le mardi 22 juin à Rabat. Tout comme elle a maintenu ses prévisions de croissance à 5,3% pour 2021.

Etant donné que l'orientation de la politique monétaire reste largement accommodante, assurant des conditions de financement adéquates, la Banque centrale a estimé que le niveau actuel du taux directeur demeure approprié.

Notons que cette décision a été prise après avoir analysé l'évolution de la situation sanitaire et la conjoncture économique aux niveaux national et international, ainsi que les projections macroéconomiques de la banque à moyen terme.

A cet égard, le Conseil de Bank Al-Maghrib « a estimé que la reprise de l'activité se poursuit à un rythme soutenu, favorisée par l'assouplissement des restrictions, les conditions de financement accommodantes et le stimulus budgétaire ».

Notons que lors de cette réunion, les membres du Conseil ont estimé que les perspectives restent toutefois entourées d'un niveau élevé d'incertitudes en lien notamment avec l'apparition de nouveaux variants du virus et les disparités entre pays en termes de rythme de vaccination.

Ils ont, en outre, noté qu'après des taux de 0,7% en 2020 et de 0,1% au premier trimestre de 2021, l'inflation a



atteint 1,7% en moyenne au cours des mois d'avril et mai.

Selon BAM, elle devrait poursuivre son accélération tout en restant à des niveaux modérés, ressortant à 1% sur l'ensemble de cette année et à 1,2% en 2022, sous l'effet de la hausse prévue des cours internationaux du pétrole et de certains produits alimentaires, ainsi que de l'amélioration de la demande intérieure. Tout comme sa composante sous-jacente augmenterait de 0,5% en 2020 à 1,2% en 2021, puis à 1,5% en 2022.

Sur les perspectives pour cette année, Bank Al-Maghrib a estimé que la reprise de l'activité économique observée ces derniers mois devrait se poursuivre. Elle serait « soutenue, d'une part, par les mesures de relance budgétaire et l'orientation accommodante de la politique monétaire et, d'autre part, par les progrès notables de la campagne de vaccination et l'assouplissement des restrictions sanitaires », a expliqué le Conseil dans un communiqué. Dans cette perspective, la croissance atteindrait 5,3% cette année, selon les projections de Bank Al-Maghrib précisant qu'elle sera portée par une hausse de 3,6% de la valeur ajoutée des activités non agricoles et un rebond de 17,6% de celle du secteur agricole. Lequel « reflète notamment les conditions climatiques très favorables qui ont marqué l'actuelle

campagne agricole et qui se sont traduites par une augmentation de la production céréalière à 98 millions de quintaux », a-t-elle souligné.

Poursuivant son analyse, la banque a annoncé que la croissance se consoliderait à 3,3% en 2022, avec une poursuite de l'amélioration du rythme des activités non agricoles à 3,8% et une baisse de 2% de la valeur ajoutée agricole, sous l'hypothèse d'un retour à une production céréalière moyenne de 75 millions de quintaux.

« Sur le marché du travail, les signes de la reprise sont perceptibles avec une atténuation sensible des pertes nettes annuelles d'emploi à 202 mille au premier trimestre 2021 au lieu de 451 mille un trimestre auparavant », a indiqué BAM faisant remarquer que le taux d'activité a reculé d'une année à l'autre à 45,5% et le taux de chômage s'est aggravé à 12,5% globalement et à 17,1% en milieu urbain.

Sur le plan des comptes extérieurs, la Banque centrale prévoit qu'après une atténuation notable à 1,5% du PIB en 2020, le déficit du compte courant terminerait l'année à 3,8% du PIB avant de s'alléger à 2,6% en 2022.

Tirés principalement par les ventes de la construction automobile et des phosphates et dérivés, les exportations devraient s'accroître de 14,5% sur l'ensemble de cette année, puis de 5,6% en 2022. Tandis que les impor-

tations devraient augmenter de 16,6% en 2021, suite essentiellement à l'alourdissement de la facture énergétique et à la hausse des achats de biens de consommation. Elles devraient enregistrer un ralentissement de leur rythme à 3% en 2022.

Quant aux recettes voyages, elles connaîtraient une reprise graduelle avec l'ouverture des frontières, passant de 36,5 milliards de dirhams en 2020 à 44,4 milliards en 2021 et à 63,4 milliards en 2022. Alors que la progression des transferts des MRE resterait soutenue avec un taux de 7,6% à 73,3 milliards en 2021 et de 2,8% à 75,4 milliards en 2022.

Les recettes des IDE avoisineraient l'équivalent de 3% du PIB en 2021 et en 2022, tandis que les avoirs officiels de réserve de BAM avoisineraient 328,5 milliards de dirhams à fin 2021 et 338,6 milliards à fin 2022, soit l'équivalent de plus de 7 mois d'importations de biens et services.

Sur la base d'un certain nombre de réalisations, la Banque centrale s'attend par ailleurs à ce que le déficit budgétaire s'atténue progressivement, revenant de 7,6% du PIB à 7,1% en 2021 et à 6,6% en 2022, alors que l'endettement du Trésor continuerait d'augmenter, passant de 76,4% du PIB en 2020, à 77,8% en 2021 puis à 80% en 2022.

Alain Bouthy

“  
La Banque centrale maintient sa prévision de croissance à 5,3% pour cette année

## Le 18<sup>ème</sup> Salon international des centres d'appel et de contacts au Maroc prévu les 8 et 9 juillet à Agadir

Le 18<sup>ème</sup> édition du Salon international des centres d'appel et de contacts au Maroc (SIC-CAM) se tiendra les 8 et 9 juillet à Agadir. Ce rendez-vous tant attendu par les professionnels de l'offshoring, le digital et les (IT)Technologies de l'information, qui réunira 50 exposants et partenaires sera marqué, notamment, par l'organisation de 12

conférences et un recrutement B to B (Business to Business), indique un communiqué des organisateurs. Le salon souhaite aider à la création et au développement des centres de contacts au Maroc, le recrutement des compétences adaptées et la mise en contact des clients et fournisseurs pour le secteur.

Sept axes seront explorés du-

rant cette édition spéciale portant sur "Les enjeux des centres d'appel en 2021", "Les expériences réussies en matière de transformations digitales", "Les atouts de Souss-Massa pour l'offshoring et le digital", "Télétravail / présentiel : le bon équilibre", "Cybersécurité, RGPD: les protections indispensables", "Santé et bien être dans les centres de contacts", et "For-

mations qualifiantes et certifiantes pour l'offshoring et le digital".

Parallèlement au programme des conférences, une exposition sera organisée sous le thème "Vingt ans d'offshoring au Maroc", selon le communiqué qui relève qu'un programme touristique sera organisé aussi pour les "teambuilding" ainsi qu'un challenge sportif.



## La Chambre des représentants adopte un projet de loi relatif au prêt de titres

La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité, mardi en séance plénière, le projet de loi n° 83-20 portant des dispositions relatives au prêt de titres.

Le projet de loi vise notamment à sécuriser les opérations de prêt de titres qui accordent divers avantages aux acteurs du marché des capitaux, favoriser la liquidité des valeurs mobilières et permettre au prêteur d'augmenter la rentabilité de son portefeuille et à l'emprunteur d'éviter toute défaillance dans la remise des titres.

Parmi les principaux amendements apportés par ce projet figure l'élargissement de l'activité du prêt aux non-résidents et aux prêts de titres étrangers. Il s'agit aussi de l'adoption des contrats-typés internationaux en vue d'attirer les investisseurs étrangers et d'améliorer

l'attractivité du pôle financier.

Le texte a également pour objectif de sécuriser les opérations de prêt de titres en les soumettant à l'obligation de constitution de garanties financières, tout en exonérant certaines opérations conclues entre des entités du même groupe ou effectuées par certains professionnels lorsqu'ils remplissent les conditions fixées par l'administration. Ce projet de loi permettra aussi aux personnes physiques d'emprunter des titres sous certaines conditions définies par l'administration sur proposition de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Il porte en outre sur la mise en place d'une plateforme multilatérale consacrée au prêt de titres, dont l'opérateur sera habilité par l'AMMC.

# Les commerçants jouent un rôle vital en tant que relais d'approvisionnement

Les commerçants ont joué, dans le contexte de la pandémie, un rôle incontournable dans l'élan social, en tant que relais d'approvisionnement dans l'ensemble du marché national, a relevé, récemment à Rabat, le directeur général du commerce au ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, Abdelouahed Rahal.

Ces acteurs socioéconomiques qui jouent un rôle vital, vont ainsi bénéficier de la couverture médicale, considérée comme un véritable acquis pour cette catégorie, a souligné M. Rahal qui s'exprimait lors d'une rencontre tenue en commémoration de la Journée nationale du commerçant, rapporte la MAP.

Ce grand projet national de couverture médicale concernera plus de 500.000 commerçants et se déroulera en 3 phases, a-t-il précisé. Une première étape relative à la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire, à fin 2022, puis une deuxième relative aux allocations familiales, avant de franchir le cap de la retraite du commerçant en troisième lieu.

De son côté, le président du Syndicat national des commerçants et professionnels, Nabil Nouri, a indiqué que la célébration de cette journée qui coïncide avec le lancement de la généralisation de la couverture médicale au profit des commerçants, est une occasion pour rendre hommage à ces professionnels.

Il a, en outre, félicité ces commerçants pour cet acquis qui s'inscrit dans un chantier d'envergure répondant aux Hautes Orientations Royales, appelant, à cet égard, les professionnels de ce secteur à privilégier davantage le produit national, facteur clé du succès de l'industrie marocaine.

D'après le ministère, outre l'accélération de la couverture médicale des commerçants, le plan de relance du commerce, mis en œuvre sur la base des recommandations du Forum marocain du commerce et des nouveaux défis imposés par la pandémie de la Covid-19, vise notamment l'ac-



compagnement de la digitalisation du secteur.

"Moroccan Retail Tech Builder", est un nouveau projet d'incubation des start-up dans le domaine du commerce visant à accélérer la digitalisation du secteur, en stimulant le développement d'outils digitaux innovants à forte valeur ajoutée, mis à profit des commerçants et des consommateurs. Une convention de partenariat a été conclue en mars dernier entre le ministère et l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir (UM6P), portant sur la mise en place de ce projet au sein de l'université.

Et de rappeler que le secteur du commerce constitue un pilier

de l'économie nationale. Il emploie plus de 1,6 million de personnes, soit 15,2% de la population active du Royaume et contribue à hauteur de 9% au PIB national.

Par ailleurs, un accord-cadre de partenariat pour la revitalisation et l'accompagnement du secteur du commerce intérieur a été signé, en marge de cette rencontre, entre le ministère et la coordination nationale des organismes professionnels les plus représentatifs du secteur.

Cet accord a pour objectif de créer un cadre de partenariat durable entre les deux parties pour accompagner et réhabiliter le secteur du commerce intérieur, notamment dans les domaines de la nu-

mérisation et de la formation, d'accélérer la mise en œuvre de la couverture sociale pour les commerçants indépendants et d'assurer le suivi des demandes et attentes des affiliés du secteur dans un cadre de dialogue permanent et continu.

Placée sous le thème "La couverture médicale : un véritable acquis pour le commerçant", la célébration de cette journée, issue des recommandations du Forum marocain du commerce, organisé en avril 2019 à Marrakech, est l'occasion de faire le point sur les avancées réalisées dans la mise en œuvre de la généralisation de la couverture médicale au profit des commerçants.

le plan de relance du commerce vise l'accompagnement de la digitalisation du secteur

## Samsung ouvre deux Pop-Up stores à Rabat et à El Jadida



Le leader du numérique et de l'électronique, Samsung, a annoncé le lancement de deux Pop-Up stores à Rabat et à El Jadida.

"Pour fêter en beauté la saison estivale et être plus proche de ses utilisateurs fidèles ainsi que des consommateurs marocains, Samsung lance deux nouveaux Pop-Up stores, des magasins éphémères, sous forme de stands dans les allées du centre commercial Label Gallery Rabat et El Jadida", indique Samsung dans un communiqué.

L'ouverture de ces deux magasins de proximité porte le nombre total de Brandshops Samsung au Maroc à 21 points de vente (Casablanca, Mohammedia, Rabat, Témara, Marrakech, Fès, Tangier, Agadir, Tétouan, Kénitra, Taza et Oujda), rapporte la MAP citant la

même source qui annonce que d'autres ouvertures sont programmées.

"Ces implantations permettront à la marque de renforcer sa présence dans tout le pays, d'être plus proche des clients et d'aller à la rencontre des consommateurs marocains", explique le top management de Samsung Maroc, cité par le communiqué.

Ainsi, afin d'établir de meilleures relations avec les clients, plusieurs services sont offerts sur place dès le lancement. En effet, ces points de vente permettront aux visiteurs d'avoir accès à des produits authentiques et de bénéficier de la garantie sur les produits achetés. Un smart switch permet le transfert de données est offert aux visiteurs sur place. En

visitant ces Pop-Up stores, le consommateur pourra pénétrer dans l'univers de Samsung et partager une expérience privilégiée, unique et interactive avec des représentants de la marque et d'experts dédiés, pour mieux faire connaître les fonctionnalités d'un produit ou service, via des démonstrations et des explications.

La marque souhaite ainsi donner au public l'opportunité de tester les produits Samsung et d'expérimenter, par la même occasion, le pouvoir de l'innovation et de la technologie de pointe.

"Fidèles au Slogan de la marque 'Inspirer le monde, créer le futur', ces nouveaux points de vente visent à améliorer le quotidien des utilisateurs", conclut le communiqué.

«De la haine à Hollywood»  
de Said Taghmaoui

## Récit du passage d'un jeune de banlieue à la vie rêvée des stars

Said Taghmaoui, acteur franco-marocain naturalisé américain depuis 2008, a récemment publié son autobiographie «De la haine à Hollywood», aux éditions Cherche-Midi. Révélé dans le film «La Haine» de Mathieu Kassovitz avec une nomination aux César dans la catégorie meilleur espoir masculin (1996), il décide par la suite de croire en lui et part conquérir Hollywood aux États-Unis. Depuis, il enchaîne les rôles avec des films qui ont une résonance internationale, comme «Wonder Woman» (2017), «Les Rois du désert» (1999), «John Wick Parabellum» (2019), ou encore dans la série «Lost» (2009). Dans son autobiographie, l'acteur revient sur sa carrière ponctuée par plusieurs difficultés et retrace, sans gêne, son passage d'un jeune de banlieue à la vie rêvée des stars de cinéma.

«C'est une autobiographie que j'ai mis quatre ans à écrire. Il y a plein d'artistes et d'acteurs qui racontent leur vie de façon édulcorée, un peu à l'eau de rose. Moi, ce n'est pas une success story, c'est plus une introspection, proche d'une psychanalyse», explique Said Taghmaoui dans un entretien accordé à nos confrères de Franceinfo. «Ça a été très,

très douloureux, très délicat et je suis encore un peu fragile et un peu fébrile par rapport à tout cela. Mais on commence à voir la lumière au bout du tunnel. Ça a vraiment été une aventure complexe», ajoute-t-il. L'idée derrière ce livre qui constitue un vrai message d'espoir, «c'est c'est de partager les expériences», souligne l'acteur franco-marocain. Et d'ajouter : «l'émigration est quelque chose de compliqué et j'ai essayé d'aborder les choses à travers moi en étant le cobaye de ma propre vie, puisque c'est mon œuvre. J'espère que ça va parler à plein de gens, et pas qu'à la communauté maghrébine, mais à toutes les personnes, toutes catégories confondues, parce que c'est avant tout une histoire humaine».

Celui qui dit ne pas avoir de bons souvenirs d'enfance explique dans cet entretien réalisé par Élodie Suigo que la boxe a été son vrai mode d'expression. «La boxe, c'est un relais de l'éducation, littéralement, dit-il. C'est peut-être la pire et la meilleure chose qui me soit arrivée parce que c'est très dur, très douloureux. Et puis, il y a aussi une forme d'autodestruction là-dedans, c'est-à-dire que tu y vas et plus tu prends des coups, plus tu en donnes. Tu t'aperçois que la douleur est réelle. Elle est tellement réelle que tu

as besoin de te faire mal pour exister, alors tu te fais mal pour te rappeler que tu es vivant».

Concernant sa relation tendue avec Olivier Dahan, l'homme qui lui a permis d'accomplir ses premiers pas au cinéma avec «Frères : La Roulette rouge» (1994), Said Taghmaoui affirme que ce dernier lui a quand même asséné un coup très dur qui lui reste encore aujourd'hui à travers la gorge. «C'était très violent parce que j'étais conscient que j'étais jeune Arabe en France et que c'était compliqué, que beaucoup avaient essayé avant moi et n'avaient pas réussi pour des raisons pas très lumineuses», explique-t-il. «Donc j'ai très vite compris que la seule façon de faire ce métier correctement c'était d'appartenir à une famille cinématographique. D'où cette volonté dès le début, très tôt, de m'attacher à des metteurs en scène et faire partie de leur famille, c'est-à-dire vivre avec eux, changer les couches de leurs enfants et Olivier Dahan fait partie de ces gens à qui j'ai dédié ma vie à un moment donné, précise-t-il. Et d'expliquer : «Et qu'est-ce qui va se passer ? La personne la plus intime, la famille absolue te trahit comme le dernier des traîtres. Quand j'ai fini d'écrire ce passage, la première chose que j'ai

faite c'est de l'envoyer à Olivier et il m'a dit : «Oui, tout est vrai, j'ai été le plus grand des conards»».

C'est à ce moment que l'acteur dit avoir pris conscience de sa condition d'Arabe et de ses conséquences sur sa vie d'acteur. «Je savais que ça me pendait au nez, mais tant que tu ne le vois pas, tu te dis que tu passes entre les mailles du filet jusqu'au jour où ça arrive. Et c'est longtemps après que j'ai réfléchi et me suis demandé pourquoi Vincent avait deux nominations, pour le même boulot, fait de la même façon. Et tu t'expliques cela par la famille. C'est là que je sais ce que je deviendrai ou pas», raconte-t-il.

Abordant son parcours à Hollywood, l'artiste révèle qu'il est très heureux d'être dans cette position parce que «tout le monde pense que pour réussir, il faut faire des rôles principaux», dit-il. «Quand tu es acteur à mon niveau, t'as qu'une seule envie, c'est de travailler. Alors, ça ne s'est pas fait en une nuit, la position que j'ai là-bas est très difficile à obtenir. Ça reste un miracle parce que je ne parle pas leur langue, je n'y suis pas né. Je suis un immigré», conclut l'acteur qui s'est toujours montré fier de ses origines marocaines.

Mehdi Ouassat



## Rabat abrite l'exposition «Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc», une première en Afrique et dans le monde arabe

Le Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain abritera, du 7 juillet au 9 octobre 2021, l'exposition «Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc», une première sur le continent africain et dans le monde

arabe. «Près de deux siècles après son voyage au Maroc, le peintre Eugène Delacroix revient à Rabat, au Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain, du 7 juillet au 9 octobre 2021. L'exposition «Delacroix, souvenirs d'un voyage

au Maroc», organisée avec le Musée national Eugène-Delacroix-Etablissement Public du Musée du Louvre, est une première sur le continent africain et dans le monde arabe», indique lundi la Fondation nationale des musées.

«Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc» retrace le voyage du peintre à travers des tableaux, des dessins, des aquarelles mais également la quasi totalité des objets, des vêtements, des armes et des instruments de musique qu'il a rapportés de son voyage et qui l'ont accompagné durant toute sa carrière d'artiste. Il est ainsi le premier ambassadeur de la lumière et des couleurs marocaines qui l'envoient, des costumes et des traditions qu'il dessine et peint avec émerveillement, souligne la Fondation dans un communiqué, notant que dès son retour en France, et jusqu'à sa mort, l'artiste ne cesse de reproduire dans ses œuvres les nom-

breuses influences rapportées de son voyage

Cette exposition-événement permettra aux Marocains de découvrir l'histoire du peintre et de ce voyage qui apporte également une clé de lecture et de compréhension de cette époque au Maroc, sur les plans historique, diplomatique et surtout artistique, selon la même source.

Dans le sillage de la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de toujours maintenir un lien fort entre les Marocains Résidents à l'Étranger (MRE) et leur pays d'origine, la Fondation Nationale des Musées indique qu'elle accorde une réduction de 50% pour l'exposition «Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc» sur présentation du passeport. La réduction s'applique également dans les musées gérés par la FNM, à savoir : le Musée de l'Histoire et des Civilisations à Rabat, le Musée Archéolo-

gique de Tétouan, le Musée de la Kasbah des cultures méditerranéennes de Tanger, le Musée national de la céramique de Safi, Dar El Bacha Musée des confluences et Musée Tissage et du Tapis Dar Si Said à Marrakech, le Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain et le musée national de la photographie à Rabat, durant tout l'été.

Cette opération est appuyée par l'Office National du Tourisme Marocain (ONMT) et Royal Air Maroc (RAM) qui, en se mobilisant pour la promotion des arts et la culture, met à la disposition ses avions pour le transport des artistes et des œuvres artistiques (dont la prestigieuse collection Delacroix), ajoute-t-on.

«Delacroix, souvenirs du Maroc» est une exposition organisée par la Fondation Nationale des Musées et le musée national Eugène-Delacroix - Etablissement Public du Musée du Louvre.





## La lutte féminine contre le colonialisme au cœur de la pièce théâtrale “Kandicha ... une légende !”

La Fondation Al Mada-Villa des Arts a organisé, mardi à Rabat, la pièce de théâtre “Kandicha ... une légende ?”, un conte sur l'histoire légendaire de Kandicha, connue pour sa lutte légendaire face à la colonisation portugaise. Devenue un mythe du patrimoine culturel marocain, Kandicha est une femme rebelle d'une beauté légendaire, qui se serait opposée à la colonisation portugaise, attirant les colons pour s'en débarrasser en usant de son ingéniosité, sa délicatesse et à l'aide de ses concitoyens. Cette oeuvre, qui en est à sa septième présentation, relate l'histoire “ambiguë” de Kandicha, également surnommée “la Comtesse”, qui prend son essence de la culture marocaine, a expliqué la metteur en scène et réalisatrice de la pièce théâtrale, Saloua Regragui, notant que c'est un conte lourd par sa charge ancestrale, qui trace le portrait d'une femme rebelle

par sa passion patriotique dont l'origine est des fois attribuée à la ville de Safi, ou aux environs de Casablanca. “Petite, j'écoutais cette légende qui relevait d'une tournure effrayante, alors que ce n'est pas le cas”, a confié Mme Regragui dans une déclaration à la MAP, ajoutant que Kandicha, qui est une fierté féminine par sa force, son courage et par l'amour qu'elle porte à son pays, inspire un sentiment d'admiration.

Pour la réalisatrice, la pièce théâtrale “Kandicha ... une légende ?” connaît un succès et compte un public fidèle, grâce à l'implication des acteurs, des professionnels en herbe, à ses expressions corporelles, à son fond musical marocain et à l'énergie de l'équipe, qui ont repris de plus belle après un arrêt dû à la pandémie du Covid-19.

Pour sa part, l'actrice prodige Sara Kola, qui incarne Kandicha, a af-

firmé dans une déclaration similaire que cette légende de femme militante, qualifiée de mythe, fut victime de son succès et de son aptitude à faire face aux colonisateurs qui en firent une créature surnaturelle (djinn) aux yeux des gens, affirmant que son rôle principal est “une fierté féminine”.

La réalisatrice et metteur en scène Saloua Regragui est Lauréate de l'Institut supérieur des arts dramatiques et de l'animation culturelle. Professeure de théâtre depuis plusieurs années, elle a travaillé dans des films marocains et étrangers en tant qu'actrice et a mis en scène plusieurs pièces théâtrales.

Saloua Regragui est passée à la réalisation ces dernières années, enregistrant plusieurs prix pour ses courts-métrages, notamment des prix de meilleure réalisatrice aux États-Unis, en Allemagne et en Autriche.



Bouillon de culture

### Parution



Le professeur de psychologie à la faculté des lettres et des sciences humaines Ain Chock de Casablanca, Ahmed Ryadi, vient de publier un nouvel ouvrage aux éditions Dar Al Rayan à Casablanca intitulé “Corona: de la théorie du chaos aux troubles traumatiques”.

Dans son ouvrage, M. Ryadi se penche sur la réalité psychosociale à l'ère de la pandémie du coronavirus “d'une manière scientifique et précise” partant de son expérience en tant que clinicien en psycho-oncologie, selon une fiche de présentation parvenue à la MAP.

La théorie du chaos, comme indiqué sur la couverture de l'ouvrage, “ne signifie pas l'irrationalité ou l'insoumission à la loi, mais cela signifie plutôt l'existence d'un système strict imperceptible”. Une théorie qui “tente d'étudier les conséquences désastreuses et les effets négatifs de la pandémie du coronavirus sur l'avenir de l'Homme et de la nature, et les changements radicaux qui en résultent dans le mode de vie des individus au sein des sociétés”, relève le document.

A travers ce lien entre la théorie du chaos et les troubles traumatiques, “l'auteur essaye de mettre en avant l'importance d'étudier le comportement humain, sur la base de mécanismes qui aident à sonder les causes pour faire un diagnostic puis proposer un traitement”.

## Ouverture des candidatures pour l'édition 2021 du Prix du Maroc du livre

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - département de la Culture - a annoncé, mardi, l'ouverture des candidatures pour la 53<sup>e</sup> édition du Prix du Maroc du Livre au titre de l'année 2021.

Au total, neuf prix seront décernés, concernant le Récit (roman, nouvelle ou texte théâtral), la Poésie, l'Encouragement à la création littéraire amazighe (roman, nouvelle, texte théâtral ou poésie), le Livre pour enfants et jeunes, les Sciences humaines et les Sciences sociales, ainsi que les Études littéraires, artistiques et linguistiques, les Études dans le domaine de la culture amazighe et la Traduction, indique le ministère sur son site électronique.

Sont éligibles à ces Prix les auteurs de nationalité marocaine, les maisons d'édition et les institutions culturelles, universitaires et éducatives, sous réserve de présentation d'une demande manuscrite signée par l'auteur, ajoute le département. Ce concours concerne les ouvrages publiés en toutes langues, relève le communiqué, faisant savoir que les candidatures sont ouvertes uniquement pour les auteurs qui n'ont pas reçu

de prix au cours des trois dernières années et que la candidature d'un ouvrage ayant déjà gagné un prix du livre, au niveau national ou international, n'est pas admise.

Les écrivains, poètes, critiques, chercheurs, penseurs et traducteurs marocains désireux de participer à ce concours devront soumettre leur candidature, accompagnée de huit exemplaires des ouvrages parus au Maroc ou à l'étranger en 2020, ou d'une copie des ouvrages en format PDF, en plus de la version originale du livre dans le cas d'une traduction, avec documents justifiant les droits de traduction, précise le communiqué. Les candidats intéressés peuvent déposer leurs dossiers via le site web : [www.prixlivre.minculture.gov.ma](http://www.prixlivre.minculture.gov.ma), ou les envoyer par poste, précise le ministère, notant que les candidatures sont à déposer au plus tard le 22 juillet.

Le Prix du Maroc du Livre compte parmi ses lauréats notamment Abdelhak El Merini, Abdelhadi Tazi, Abdellah Laroui, Abdelkrim Ghellab, Abdelmajid Benjelloun, Halima Ferhat, Khnata Bennouna, Mohamed Aziz Lahbabi, Zakia Daoud et bien d'autres.



En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich



## Avis de Concours

Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik Casablanca, annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un Administrateur catégorie 2 (01 poste).

Spécialité « **Communication des Organisations** » session du 18/07/2021.

Le concours est ouvert aux candidats ayant un diplôme des Etudes Supérieures Approfondies (DESA) ou Diplôme des Etudes Supérieures Spécialisé (DESS) ou Master ou Master Spécialisé ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

### Dossier de Candidature :

- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sik.
- Autorisation de l'Administration de tutelle pour les Fonctionnaires.
- Attestation de travail pour les Fonctionnaires.
- 05 copies légalisées de la C.I.N.
- 05 Extraits d'acte de naissance récents
- 05 exemplaires du Curriculum Vitae.
- 05 exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux.
- Copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme :

<https://econcours.univh2c.ma/>

Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature avant le 09/07/2021.

**N.B.** Tout dossier incomplet sera rejeté. Déposer sur la plateforme les photocopies légalisées des pièces et pas les originaux.

Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N°5706/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CONSEIL PROVINCIAL

## AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 13/BP/2021

Le Président du conseil provincial de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 13/BP/2021, relatif aux : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES :PLACE ISTIQLAL ET PLACE SIDI BOUDHEB A LA VILLE DE SAFI .

Publiée dans les journaux suivants :

- Rissalat aloumma n° 11852 du 16 juin 2021
- Libération n° 9344 du 16 juin 2021

Est rectifié comme suit :

- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivante :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
• B : Travaux Routiers et Voirie Urbaine	1	• B1: Travaux de terrassement routiers courants
• B : Travaux Routiers et Voirie Urbaine	1	• B6: assises traitées et enrobées à chaud
• O : Revêtement	1	• O1: Travaux de revêtements courants.

Les autres clauses restent sans changement.

N°5709/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم سيدي قاسم  
دائرة ورغة  
قيادة الحفشات  
جماعة توغلت

## إعلان عن إجراء سمسرة عمومية

ينهي رئيس جماعة توغلت إلى كافة العموم انه تقرر وعن طريق المزاد العلني إجراء سمسرة عمومية بتاريخ 28 يوليوز 2021 على الساعة الحادية عشرة صباحا (11H) وذلك لبيع بعض المحجوزات والتي لم يستر جمعها أصحابها في الأجل القانونية:

- سيارة من نوع فيايب دويلو المسجلة تحت رقم: 1412-أ-78
  - سيارة من نوع فولسفاكن كولف المسجلة تحت رقم: 2802-أ-41
- إضافة إلى منقولات وأدوات وألبات أخرى في ملك الجماعة:

- سيارة رباعية الدفع من نوع داسيا داستر.
  - 2 ديبك - 6 مونت سور - بطارية - 5 عجلات R15 - 5 عجلات R14 - 6 عجلات R16 - 4 باب حديدي - كراياج حديدي - كادر خشبي - 7 باب خشبي - طابعة من نوع Hp 1410 - طابعة من نوع Hp Lazer 1020 - جاسوب Unité Centrale.
- وقد حدد مبلغ الضمان المؤقت في: 2 000,00 درهم (الفان درهما).

ويؤدى ثمن البيع حالا مع زيادة 10 بالمائة لتغطية الصوائر المختلفة. كما يتحمل المشتري واجبات التسجيل والتبني المتعلقة بمحضر السمسرة.

وعليه فعلى جميع الراغبين في المشاركة في هذه السمسرة أن يتقدموا إلى مقر المحجر الجماعي في اليوم والساعة المذكورين أعلاه مصحوبين بالوثائق التالية :

1. نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.
  2. وصل ضمان مؤقت.
  3. كفاش التحملات الذي يمكن سحبه من شساعة المداخل أو عبر البريد الإلكتروني.
- كل من رسا عليه المزاد العلني للعربة الجماعية ذات اللوحة ج176646، يتوجب عليه ان يؤدي لمؤسسة SNTL قبل سحب العربة رسوم تدخلها والمقدرة ب 12% من ثمن البيع.
  - يمكن للجنة السمسرة أن تقبل أو ترفض أي عرض إذا دعت الضرورة لذلك.
  - على نائل السمسرة أن يستلم المواد المقتناة داخل أجل لا يتعدى 05 أيام ابتداء من اليوم الموالي لتاريخ السمسرة، وكل تأخير سينترب عنه أداء غرامة قدرها 50 درهم عن كل يوم تأخير.
  - للمزيد من المعطيات يمكن الاتصال بـ مكتب شساعة المداخل بالجماعة طيلة أيام العمل عبر الهاتف رقم 0662114490

N°5707/PA

Royaume du Maroc  
Université Hassan II – Casablanca  
Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et  
Métiers Casablanca

### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°06IUH2C/2021 (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence (Site Casablanca, sis à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) de l'Université Hassan II de Casablanca, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offre	Objet	Estimation en dhs TTC	Montant du cautionnement provisoire en dirhams	Date et Heure
06IUH2C/2021	Achat de matériels Scientifiques destinés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en Quatre(4) lots : Lot n°1 : SMART CAMPUS (Systèmes Contrôle-Commande) Lot n°2 : SMART CAMPUS (Systèmes Embarqués & IoT) Lot n°3 : SMART CAMPUS (Hydraulique) Lot n°4 : SMART CAMPUS (Génie Industriel)	Lot 1: 490 640,00 Lot 2: 176 960,00 Lot 3: 502 400,00 Lot 4: 330 000,00	Lot 1 : 7 350,00 Lot 2 : 2 650,00 Lot 3 : 7 500,00 Lot 4 : 4 950,00	16/07/2021 à 11h00min

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés gratuitement du bureau du service des marchés de l'Ecole Nationale Supérieure D'ArtsEt Métiers De Casablanca (Site ENSAM, Av, Nile, 150 Casablanca). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent:

- 1- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du service des marchés de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca de l'université Hassan II (sis à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- 2- Soit déposés contre récépissé au siège de la présidence de l'Université Hassan II Casablanca site Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- 3- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 4- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- 5- La documentation et les prospectus techniques doivent être déposés au niveau du bureau du service Marché du siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sis à Tarik IbnouZiadCasablanca, le 15/07/2021 avant 16 heures dernier délai.
- 6- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°5708/PA

**Constitution**  
 « MIFA INDUSTRIE »  
 Aux termes d'un acte SSP, en date du 03 mai 2021 il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont Les suivantes.  
 Dénomination : MIFA INDUSTRIE  
 Objet: ACHAT ET VENTE DES FOURNITURES INDUSTRIELLES  
 Durée : 99 ans  
 Siège social : 202 BD Abdelmoumen RDC N°5 Casablanca.  
 Capital social : 100.000,00 dhs divisé en 100 Parts de 100 dhs  
 Gérance : M. EL MEHDI BLOMARIA gérant unique.  
 Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.  
 Le N° du registre du commerce : 504559  
 Pour Extrait et mention  
**N° 5713/PA**

**STE « SANTE BEAUTE PARA »**  
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.05.2021, de la Sté « SANTE BEAUTE PARA » SARL.AU, au capital de 50.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Rue Abi Chouaib Doukkali Rce. Samia, il a été décidé:  
 \* La dissolution anticipée,  
 \* Désignation d'un liquidateur,  
 \* Fixation du siège de la liquidation.  
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 15.06.2021, sous le n° de dépôt 2880/2021, et le RC n° 49 513.  
**LIQUIDATEUR**  
**N° 5714/PA**

**STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL**  
 Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
 (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99  
 \* SAROUKH SERVICES \* S.A.R.L.A.U  
 Constitution  
 - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/06/2021 enregistré le 04/06/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 - Dénomination : Société « SAROUKH SERVICES » S.A.R.L.A.U  
 - Objet : Entrepreneur de la Gestion d'Exploitations Commerciales ou Industrielles ou Agricole de service civil.  
 - Le conseil foncier et juridique (relatif à l'immobilier) (consulting).  
 - Agent d'affaires  
 - Prestation de tous services.  
 - Intérim des salariés et des ouvriers, femmes de ménage et des cadres de toutes les activités et de tous les secteurs à savoir (les chaudronniers, les maçons, les ouvriers à la tâche, les électriciens, les peintures et autres...)  
 - Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA  
 - Durée : 99 ans.  
 - Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et

divisé comme suit:  
 - Mr NAFAA KAMAL : 1.000 Parts  
 - La Gérance : La société administrée et gérée par Mr NAFAA KAMAL, gérant unique, Titulaire de la C.I.N N° BE555416 et demeurant à : SALMIA 2 RUE 16 IMM 10 APPT 8 Casablanca.  
 - Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.  
 - Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
 - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17/06/2021 Sous N° 783143, RC N° 507.347 .  
**POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE**  
**N° 5715/PA**

**FiduExpress**  
 Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux  
**MTS INDUSTRIE SARL**  
 Aux termes d'un acte SSP du 01/06/2021:  
 • Le transfert de siège social du 82 HASSANIA 1 - MOHAMMEDIA à APT 8 ETG 2 IMM D LES ORCHIDES-MOHAMMEDIA..  
 Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Mohammedia le 21/06/2021 sous les N°1588.  
**N° 5716/PA**

**DREAM WAY CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : Société DREAM WAY S.A.R.L.A.U  
 Objet :  
 • EXPLOITANT CAFE MILK BAR.  
 • RESTAURATION.  
 • PATISSERIE BOULANGERIE.  
 Durée : 99 ans  
 Siège social : LOT N°1356 LOTISS EL MATAR SAFI;  
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :  
 Mr. CHOUKAIRI MOHAMMED 1000 PARTS  
 La gérance est accordée à Mme. BENSLAMA IMANE.  
 Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.  
 Le N° du registre du commerce : 11837 du 22 JUIN 2021.  
**N° 5717/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement  
 Département de l'Environnement  
**AVIS**  
**D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°11/LAB/2021**  
 Le 04/08/2021 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département de l'Environnement/Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement ; sis


à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat, à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres sur offres de prix N°11/LAB/2021, relatif à l'achat de matériel technique pour les stations de mesure de la qualité de l'air pour le compte du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans le bureau du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de la Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 50 000,00 DHS (cinquante mille dirhams).  
 L'estimation est fixée à un montant de 4.830.000,00 DH (quatre millions huit cent trente mille dirhams) TTC.  
 Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 jomada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
 1. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 2. Soit les déposer, contre récépissé, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat ;  
 3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Les prospectus exigés par le dossier d'Appel d'Offres, portant les indications du nom et adresse du

concurrent doivent être déposés contre récépissé avant le 03/08/2021 à 16h dernier délai, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.  
**N° 5681/PA**

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION CASABLANCA-SETTAT  
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA  
 SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

**APPEL D'OFFRE OUVERT N°05J/EXP/2021**  
**AVIS DE REPORT**

Le directeur provincial du Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique à El-Jadida porte à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert n° 05J/EXP/2021 relatif à l'approvisionnement en fruits et légumes pour les internats, les cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'el Jadida, AREF Casablanca-Settat (Zone 3), paru au journal libération n°9348 du lundi 21 juin 2021 a été reporté du mercredi 14 juillet 2021 à 10h au vendredi 16 juillet 2021 à 10 h et que le reste est inchangé.  
**N°5710/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 AGENCE NATIONALE DES PORTS  
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
 PORT DE SAFI VILLE  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**15/DRPS/ANP/SV/2021**  
**AVIS DE REPORT N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **15/DRPS/ANP/SV/2021** relatif à :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BATIMENTS, MAGASINS ET AUTRES OUVRAGES DE LA DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE**

Qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

\* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 07/07/2021 à 11H00 au lieu de : 30/06/2021 à 11H00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support -Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64  
**N°5711/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 AGENCE NATIONALE DES PORTS  
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**17/DRPS/ANP/2021**  
**AVIS RECTIFICATIF & DE REPORT N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **17/DRPS/ANP/2021** relatif à :

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES PLANS D'EAU AU PORT DE SAFI VILLE ,DES BATIMENTS, TERRE PLEINS ET VOIRIES AUX PORTS DE SAFI VILLE ET DE SOUIRIA LAKDIMA AINSI QUE L'EVACUATION DES ORDURES A LA DECHARGE PUBLIQUE.**

Qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

\* L'objet est :

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES PLANS D'EAU AU PORT DE SAFI VILLE, DES BATIMENT, TERRE PLEINS ET VOIRIES AUX PORTS DE SAFI VILLE ET DE SOUIRIA LAKDIMA AINSI QUE L'EVACUATION DES DECHETS A LA DECHARGE PUBLIQUE.**

\* Le montant de l'estimation TTC est de : **3 124 800,00** soit en lettres : **TROIS MILLION CENT VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT DIRHAMS**

\* Le montant de l'estimation TTC est de : **2 617 920,00** soit en lettres : **DEUX MILLION SIX CENT DIX SEPT MILLE NEUF CENT VINGT DIRHAMS**

\* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 07/07/2021 à 11h00 au lieu de : 30/06/2021 à 11h00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64  
**N°5712/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 07/2021/ BP**

Le 16 Juillet 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux d'adduction en eau potable des douars situés à Smahra, Commune Tangarfa, Province Sidi Ifni (2<sup>ème</sup> tranche).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2.263.920,00 dhs (Deux Million Deux Cent Soixante Trois Mille Neuf Cent Vingt Dirhams et 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
C (Eau potable assainissement- Conduites)	4	C1 (Réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes).

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°5718/PA**

FLSHM Mohammedia  
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES  
DE MOHAMMEDIA  
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

إعلان عن إجراء مباراة لتوظيف  
تقني واحد من الدرجة الثالثة (01)  
نورة: 2021/07/18

تنظم كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالمحمدية مباراة لتوظيف تقني واحد (01) من الدرجة الثالثة

وتفتح هذه المباراة في وجه المرشحين المغاربة البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر، والحاصلين على شهادات في التخصص التالي:

الدرجة أو التخصص	عدد المناصب	الدبلوم أو الشهادة المطلوبة
تقني من الدرجة الثالثة	01	الحاصلون على دبلوم التقني المسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المحدثة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 08 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بمن نظام عام لمؤسسات التكوين، حسبما وقع تغييره وتتميمه، أو على إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل

تشتمل المباراة على اختبارين كتابيين واختبار شفوي:

المعامل	المدة	الاختبار
4	3 ساعات	اختبار كتابي عام: يتعلق بمختلف القضايا الاقتصادية والاجتماعية والسياسية والإدارية على الصعيد الوطني والدولي.
6	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بمجال اختصاصات الإدارة المعنية أو بالتخصصات المطلوبة أو بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها.
3	بين 15 و 30 دقيقة	الاختبار الشفوي: تناقش فيه لجنة المباراة مع المترشح مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها.

على المترشحين الناجحين في الاختبار الكتابي الالتزام بوضع الوثائق التالية لدى الكلية العامة بالموسسة وذلك قبل اجتياز الاختبار الشفوي:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- \* طلب المشاركة في المباراة موجه إلى السيد رئيس المؤسسة؛
- \* نبذة عن السيرة الذاتية للمترشح؛
- \* نسخة مطبوعة للأصل من بطاقة التعريف الوطنية؛
- \* نسخة مطبوعة للأصل للديبلوم أو للشهادة المطلوبة؛
- \* نسخة مطبوعة للأصل من شهادة الكالوريا؛
- \* نسخة من عقد الإزدياد حديثة العهد؛
- \* ترخيص باجتياز المباراة بالنسبة للمرشحين للموظفين؛
- \* طرفان متبرران يحملان عنوان المترشح.

على الراغبين في اجتياز هذه المباراة التسجيل عبر الموقع الإلكتروني:  
<http://econcours.univh2c.ma>  
وذلك قبل 2021/07/09

يقضى كل ملف ناقص أو لم يسجل عبر البوابة الإلكترونية داخل الأجل القانوني.

**ملحوظة:** لائحة المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة الكتابية سيتم نشرها في الموقع الإلكتروني لجامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء ([www.univh2c.ma](http://www.univh2c.ma)) وعلى الموقع الإلكتروني للموسسة ([www.flshm.univh2c.ma](http://www.flshm.univh2c.ma)) وعلى بوابة التشغيل العمومي ([www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)) وتعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة

شارع الحسن الثاني، ص. ب. : 546 BP. Hassan II,  
الفاكس : 0523 32 53 77 - الهاتف : 0523 32 48 73/74  
<http://www.flshm.ma>

**N°5720/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 08/2021/ BP**

Le 16 Juillet 2021 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Alimentation en eau potable du douar Id Laasri, Commune Tioughza, Province Sidi Ifni.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **563.280,00 dhs (Cinq Cent Soixante Trois Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams et 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
C (Eau potable assainissement- Conduites)	5	C1 (Réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes).

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°5719/PA**

FLSHM Mohammedia  
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES  
DE MOHAMMEDIA  
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

إعلان عن إجراء مباراة لتوظيف  
متصرف واحد من الدرجة الثالثة (01)  
نورة: 2021/07/18

تنظم كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالمحمدية مباراة لتوظيف متصرف واحد (01) من الدرجة الثالثة

وتفتح هذه المباراة في وجه المرشحين المغاربة البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر، والحاصلين على شهادات في التخصص التالي:

الدرجة أو التخصص	عدد المناصب	الدبلوم أو الشهادة المطلوبة
متصرف من الدرجة الثالثة	01	الإجازة أو الإجازة في الدراسات الأساسية أو الإجازة المهنية أو ما يعادل إحداهما طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 30 أبريل 2012 كما وقع تغييره وتتميمه

تشتمل المباراة على اختبارين كتابيين واختبار شفوي:

المعامل	المدة	الاختبار
2	3 ساعات	اختبار كتابي عام: يتعلق بمختلف القضايا القانونية أو للتعبيرية أو الاجتماعية أو الإنسانية أو الطبية.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بمجال اختصاصات الإدارة المعنية أو بالتخصصات المطلوبة أو بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها.
3	بين 15 و 30 دقيقة	الاختبار الشفوي: تناقش فيه لجنة المباراة مع المترشح مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها.

على المترشحين الناجحين في الاختبار الكتابي الالتزام بوضع الوثائق التالية لدى الكلية العامة بالموسسة وذلك قبل اجتياز الاختبار الشفوي:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- \* طلب المشاركة في المباراة موجه إلى السيد رئيس المؤسسة؛
- \* نبذة عن السيرة الذاتية للمترشح؛
- \* نسخة مطبوعة للأصل من بطاقة التعريف الوطنية؛
- \* نسخة مطبوعة للأصل للديبلوم أو للشهادة المطلوبة؛
- \* نسخة مطبوعة للأصل من شهادة الكالوريا؛
- \* نسخة من عقد الإزدياد حديثة العهد؛
- \* ترخيص باجتياز المباراة بالنسبة للمرشحين للموظفين؛
- \* طرفان متبرران يحملان عنوان المترشح.

على الراغبين في اجتياز هذه المباراة التسجيل عبر الموقع الإلكتروني:  
<http://econcours.univh2c.ma>  
وذلك قبل 2021/07/09

يقضى كل ملف ناقص أو لم يسجل عبر البوابة الإلكترونية داخل الأجل القانوني.

**ملحوظة:** لائحة المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة الكتابية سيتم نشرها في الموقع الإلكتروني لجامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء ([www.univh2c.ma](http://www.univh2c.ma)) وعلى الموقع الإلكتروني للموسسة ([www.flshm.univh2c.ma](http://www.flshm.univh2c.ma)) وعلى بوابة التشغيل العمومي ([www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)) وتعتبر بمثابة استدعاء لاجتياز المباراة

شارع الحسن الثاني، ص. ب. : 546 BP. Hassan II,  
الفاكس : 0523 32 53 77 - الهاتف : 0523 32 48 73/74  
<http://www.flshm.ma>

**N°5721/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 42/2021/BR

Le 19/07/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **travaux de construction de deux espaces dédiés à la mémoire de la résistance et de la libération à la commune de An Beni Mathar (Province de Jerada) et à la commune de Barkine (Province de Guercif).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La caution provisoire : **21.000,00 DHS** (Vingt et un mille dirhams ttc)  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.400.193,06 TTC.** (Un million quatre cent mille cent quatre-vingt-treize dirhams 06 cts.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental.
- Soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
Pour les concurrents installés au Maroc Un dossier Technique comprenant :  
-L'attestation de classification selon le tableau suivant

Secteur	Classe	Qualifications
A	4	A2

- Pour les bureaux d'étude étrangères doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.

**N°5722/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°46/2021/BR

Le 16/07/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'équipement du puits, conduite d'adduction et construction d'un ouvrage de stokage d'AEP à sidi wadeh, Commune Sebbab -Province de Guercif-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
La caution provisoire :**15.000,00 DHS** (Quinze mille dirhams)  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **907.552,80 DHS** (Neuf cent sept mille cinq cent cinquante-deux dirhams 80 cts).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**  
Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
A	5	A6

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°5724/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°43/2021/BR

Le 19/07/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **la construction des routes dans la Prefecture Oujda- Angad.**

-Travaux de construction de l'accès à douar Afdous Bni yzout sur 3.5km, commune sidi Boulnoir.  
-Travaux de construction de l'accès à douar Ikrarma sur 5.2km - commune mestferki  
Travaux de construction de la piste reliant RP 6030 la voie ferré ( BOUHRIAT) sur 3,67km, commune sidi moussa lamhaya.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
La caution provisoire :**168.400,00** (Cent soixante-huit mille quatre cent dirhams)  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **11.228.749,20 DHS** (Onze millions deux cent vingt-huit mille sept cent quarante-neuf dirhams 20 cts).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**  
Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	2	B1/ B3/B5

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°5723/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°47/2021/BR

Le 16/07/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de réhabilitation et protection du canal d'irrigation Mezghamma à la commune Sebbab -Province de Guercif-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
La caution provisoire :**30.000,00 DHS** (trente mille dirhams)  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **2.098.080,00 DHS** (Deux million quatre-vingt-dix-huit mille quatre-vingt dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**  
Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
C	4	C5

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°5725/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE DE LEHRI

AVIS

**Examens d'aptitude professionnelle**  
**Au titre de l'année 2021**

Le président de la commune de **LEHRI** annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année **2021** réservés aux fonctionnaires de la dite commune ayant remplis les conditions réglementaires à la date de la 1<sup>ère</sup> épreuve de l'Examen, les épreuves se dérouleront au **siège de la commune de LEHRI** suivant le calendrier ci-dessous :

	Grade de promotion	Conditions requises à la date de la 1 <sup>ère</sup> épreuve : 6 années de service en qualité de	Nombre de postes	Date du concours
1	Rédacteur 2 <sup>ème</sup> grade	Rédacteur 3 <sup>ème</sup> grade	1	Examen Ecrit : <b>24 Juillet 2021</b>  Examen Orale : <b>29 Juillet 2021</b>
2	Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	Adjoint administratif 3 <sup>ème</sup> grade	1	
3	Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> grade	Adjoint Technique 3 <sup>ème</sup> grade	1	

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier recommandé au président de la commune de LEHRI ou déposé contre récépissé au service des ressources humaines de la dite commune au plus tard le : **16 Juillet 2021**.

N°5728/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUANANT  
CERCLE OULAD BERTIL  
CT TOUGHMART

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 03/TOUGH / 2021**

**Mardi le 27 juillet 2021 à 11 heure.** Il sera procédé, dans le bureau du président de la CT TOUGHMART à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de Prix, Le Présent Marché A Pour Objet : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE TOUGHMERT, PROVINCE DE TAROUANANT – TRANCHE N°3-FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'EPURATION BIOLOGIQUE DES EAUX USEES DOMESTIQUES AUTONOME SANS MAINTENANCE ET PRETRAITEMENT DE L'ABATTOIR DU SOUK LARBA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré bureau du président de la CT TOUGHMART il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (40.000dhs) Quarante Mille dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (1 221 064.80 TTC) Un million Deux Cents Vingt et Un Mille Soixante-Quatre Dirham et Quatre Vingt Centimes TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la CT TOUGHMART.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par soumission électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

\* Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

Secteur	Qualification	Classe
I	I.8	Classe 4

OU :

Secteur	Qualification	Classe
C	C3	Classe 4

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N.B : une visite des lieux sera effectuée le : mercredi 07 juillet 2021 à 11 Heure du matin.

N°5729/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°48/2021/BR**

Le 16/07/2021 à partir de 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction du canal d'irrigation Laknadssa à la commune Houara Oulad Rahou –Province de Guercif-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
La caution provisoire : **24.000,00 DHS (Vingt-quatre mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.448.580,00 DHS (Un million quatre-cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt dirhams).**  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hession Oujda.
  - ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
  - ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
C	4	C5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5726/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAIDAT GHARBIA  
COMMUNE TERRITORIALE DE LGHARBIA  
DIRECTIONS DES SERVICES COMMUNAUX

AVIS

**D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TIRE ANNEE 2021**

Le président de la commune territoriale de lgharbia ,

Porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune territoriale de lgharbia qu'il sera organisé les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit les fonctionnaires qui ont satisfait six ans d'ancienneté dans leur grade suivant le tableau ci-dessous.

Grade Principal	Grade de promotion	Nombre de postes à la limite de	Conditions de candidature	Dernier délai de dépôt des dossiers	date de concours
Adjoint technique 3eme grade	Adjoint technique 2eme grade	13%	Satisfaction de six ans d'ancienneté dans leurs grades à la date du 1ère épreuve de l'examen professionnel	28 Juillet 2021 à 16 h 30 mm	07 aout 2021 à partir 10h du matin à la salle de réunion de la commune de lgharbia

N°5727/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE CASABLANCA-  
SETTAT  
PREFECTURE  
DE CASABLANCA  
PREFECTURE  
D'ARRONDISSEMENTS  
DE BEN M'SICK  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.R.H.B/SLM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 05/2021

Le 19 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat des manuels et livres scolaires pour les élèves du 1ère, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème année primaire relevant de la Préfecture d'Arrondissements Ben

M'Sick dans le cadre de l'opération d'un million de cartables au titre de l'année scolaire 2021/2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille Dirhams (20.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million cent Cinq Mille Six cent quarante Dirhams quatre vingt cinq centimes TTC (1 105 640,85 dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5734/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**SEANCE PUBLIQUE N°:12-2021**

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
12/2021	Octroi d'autorisation d'exploitation de deux Terrains pour construire deux Cafés au Corniche Oum LAACHAR à la Ville de Guelmim En 02 lots	Lot 01 : 12 000,00 Terrain de 1441 m²	19/07/2021 à 11 h
		Lot 02 : 18 000,00 Terrain de 2280 m²	

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le prix d'ouverture est fixé à la somme :

Lot 01	48 000,00 par an
Lot 02	72 000,00 par an

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim -soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.

N°5730/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°01/CA.INDH/2021DU12/07/2021 à 10 heures**

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres N°01/CA.INDH/2021 du 12/07/2021 à 10 heures, publié aux journaux Libération n°9346 du 18/06/2021 et Rissalat Al Oumma n°11854 du 18/06/2021 et mis en ligne au portail marocain des marchés publics en date du 18/06/2021 à 11:26 concernant la conception et le suivi des travaux de construction d'un centre d'éducation et de formation féminin à la commune Ras Al Ain - Province de Settat, que Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1 600 000,00 dhs HT (Un million six cent mille DH hors Taxe) au lieu de 864.000,00 dhs HT (Huit cent soixante-quatre mille DH hors Taxe).

Le nouveau dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Ville de Settat, il peut également être téléchargé du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

N°5733/PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle et de  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION MARRAKECH - SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 10/AREF/2021**

Le 20/07/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech - Safi, Service des achats et des marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : L'achat de fournitures de bureau, reprographie et informatiques au profit des services administratifs de l'AREF Marrakech - Safi en lot unique.

Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage en DH TTC
7 500,00 DHS (Sept mille cinq cent dirhams)	626 359,20 (Six cent vingt-six mille trois cent cinquante-neuf dirhams et vingt centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

▪ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

N°5732/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021**

Le 27/07/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art sur Oued El Malehau PK7+930 de la RP3303. Préfecture de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille trois cent dirhams (2300.00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante-huit mille neuf cent quarante dirhams, zéro centimes TTC (158 940,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc :

Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Catégorie	Activité	Qualification
3	CQ	CQ3 - CQ4 et CQ8

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°5731/PA



**DEVELOPMENT IBRAL "S.A.R.L AU" Constitution**

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 20/04/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: DEVELOPMENT IBRAL "S.A.R.L AU" OBJET : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS, GENIE CIVIL LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune: - Mme IBRAL HANANE ..... 1000 Parts Soit un total de 1000 Parts GERANCE : La société est gérée par Mme IBRAL HANANE ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca. RC N°506277.

Pour extrait et mention N° 5737/PA

**ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER M&J EXPRESSE "S.A.R.L AU" Constitution**

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/06/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: M&J EXPRESSE "S.A.R.L AU" OBJET : TRANSPORTS ROUTIERS LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune: - Mr HICHAM BELJID... ..1000,00 Parts Soit un total de 1000,00 Parts GERANCE : La société est gérée par Mr HICHAM BELJID ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/06/2021 sous le numéro 783406. RC N°507633.

Pour extrait et mention N° 5738/PA

Société « TRANS MOUSSI » SARL AU BASSATINES ERRAHMA GH7 IMM 25 APPT 18 RTG 4 D CASABLANCA Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société « TRANS MOUSSI » SARL AU, du 28-05-2021 enregistré le 17-06-2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit : Augmentation du capital pour le porter de 10.000,00 DHS à 2.000.000,00 DHS La cession de (100 parts) dans la société par :

Les Cédants : Mr AYOUB GOUGHGACHE (100) Parts sociales

Le Cessionnaire : Mr ABDERRAHMANE BENCHADDOU (100) parts sociales La démission de Mr AYOUB GOUGHGACHE de ses fonctions de gérant dans la société « TRANS MOUSSI SARL AU » La Nomination de Mr ABDERRAHMANE BENCHADDOU en tant que gérant unique de la société « TRANS MOUSSI » SARL AU La modification des articles 6, 7, 8 et 14 des statuts La déposit légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le 21-06-2021 sous n° 22826 dont RC N° 208527/Casablanca. N° 5739/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL CONSEIL PREFECTORAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021/BP**

Le 27 Juillet à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau du président du conseil préfectoral d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : Etude, Assistance Technique et suivi des travaux de mise en accessibilité des équipements de la ville d'Inezgane, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des marchés du conseil préfectoral d'Inezgane - Ait Melloul, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 6.000,00 Dhs (Six mille dirhams) - L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 240.000,00 Dhs TTC (Deux cent quarantemille dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la

séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter une copie légalisée du certificat d'agrément pour les domaines: D13, D14 et D17 délivré par le Ministère de l'Equipement, du transport et de la logistique. N° 5740/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Région Fès Meknès Province My Yacoub Commune Ain Chkef Direction des Services STM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°:05/CAC/2021**

Séance public

Le LUNDI 19 juillet 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune AIN CHKEF à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N° :05/CAC/2021 relatif aux TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE AIN CHKEF-PROVINCE MOULAY YACOUB, Le dossier de l'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés et des travaux de la commune ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des travaux à réaliser est de trois cent mille dirhams 00 cts (300 000.00 DHS). la caution provisoire est de : cinq Mille Dirhams (5 000.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics,

Les concurrents peuvent : -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la commune Ain chkef, -soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune Ain chkef.

-soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les remettre par voie électronique à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

Il sera organisé une visite des lieux avec les concurrents, le Jeudi 08 JUILLET 2021 à 10H00 du matin. Le rendez-vous est fixé au service des marchés et travaux de la commune Ain Chkef.

N° 5741/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 28/2021/EXP**

Le 19/07/2021 A 09H30, il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 28/2021/EXP, ayant pour objet :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Prestation de gardiennage de 11 lycées collégiux et 02 écoles communautaires relevant de la direction provinciale de l'AREF SM a Taroudant.	13 000.00 (Treize mille DH)	898 228.50 (huit cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-huit DH et 50 Cts)
2	Prestation de gardiennage de 9 lycées collégiux et 1 école communautaire relevant de la direction provinciale de l'AREF SM a Taroudant.	14 000.00 (Quatorze mille DH)	967 323.00 (neuf cent soixante-sept mille trois cent vingt-trois DH et 0 Cts)
3	Prestation de gardiennage de 9 lycées collégiux et 2 écoles communautaires relevant de la direction provinciale de l'AREF SM a Taroudant.	14 000.00 (Quatorze mille DH)	967 323.00 (neuf cent soixante-sept mille trois cent vingt-trois DH et 0 Cts)
4	Prestation de gardiennage du siège de la direction provinciale et de 9 lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de l'AREF SM a Taroudant.	14 000.00 (Quatorze mille DH)	967 323.00 (neuf cent soixante-sept mille trois cent vingt-trois DH et 0 Cts)
5	Prestation de gardiennage de 9 lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de l'AREF SM a Taroudant.	12 000.00 (Douze mille DH)	829 134.00 (huit cent vingt-neuf mille cent trente-quatre DH et 0 Cts)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Taroudant ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement dela consultation.

N°5735/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 29/2021/EXP**

Le 19/07/2021 A 10H30, il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 29/2021/EXP, ayant pour objet :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Prestation de nettoyage des locaux administratifs et de 11 lycées collégiux relevant de la direction provinciale de l'AREF SM a Taroudant.	9 000.00 (Neuf mille Dirhams)	573 353.35 (Cinq cent soixante-treize mille trois cent cinquante-trois DH et 35 Cts)
2	Prestation de nettoyage de 18 lycées collégiux et 3 écoles communautaires relevant de la direction provinciale de l'AREF SM a Taroudant.	8 000.00 (Huit mille Dirhams)	565 971.12 (Cinq cent soixante-cinq mille neuf cent soixante et onze DH et 12 Cts)
3	Prestation de nettoyage de 15 lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de l'AREF SM a Taroudant.	10 000.00 (Dix mille Dirhams)	713 615.76 (Sept cent treize mille six cent quinze DH et 76 Cts)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Taroudant ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

N°5736/PA

VIDEOLOGY PLATE-FORMS SARL

I - Aux termes de 3 actes S.S.P datés du 27/05/2021, de la société " VIDEOLOGY PLATEFORMS " SARL.A.U, au capital social de 100.000.00 DHS, dont le siège social est établi au 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, 2ème ETAGE, APPT N°6, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1°) La cession de (300) parts sociales propriétés de MR.CHAREFEDDINE MAROUANE à MME. OUM EL GHIT BOUSSIF.

2°) La confirmation de MR. CHARAF EDDINE MAROUANE en tant que Gérant unique de la société.

3°) La modification des articles 5 et 6 des statuts de la société.

4°) La mise à jour des nouveaux statuts de la société VIDEOLOGY PLATE-FORMS SARL.

II - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22/06/2021 sous le N°783624.

LA GERANCE N° 5744/PA

ROYAUME DU MAROC PROVINCE DE SAFI CERCLE DE HRARA CAIDATOULDZID C.R. BEDDOUZA AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :03/2021 SÉANCE PUBLIQUE

Le mardi 27 juillet 2021 à 11 h il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la commune Beddouza les offres de prix relatifs à « location des équipements publics annexes souk khmisskassin et moussamaara » à la commune Beddouza » au titre de la période du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2026.

• une visite des lieux (est obligatoire) aura lieu le jeudi 15/07/2021 à 10 h du matin départ siège de la commune . Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de service des marchés .

Ils peuvent également être téléchargée à partir du portail des marchés de l'état [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma) .

Le contenu , la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-

12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille six cent cinquante dirhams (10650.00 dh) .

Les concurrents peuvent : \* Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de service des marchés de la commune Beddouza ; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; soit les remettre au président de la commission d'appel au début de la séance et avant l'ouverture des plis .

\* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 2-12-349 précité à savoir :

1/ Dossier Administratif :  
• Déclaration sur l'honneur selon le modèle officiel .

• La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent .

• Un extrait des statuts de la société et / ou le procès-verbal de l'organe compétent lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société , la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

• Le certificat d'immatriculation au registre de commerce .

• Attestation fiscale ne dépassant pas une année .

• Attestation administrative délivrée par le président de la C.R Beddouza attestant à cause de sa gestion antérieure .

• Attestation délivrée de la C.N.S.S atteste que le soumissionnaire est en situation régulière vis-à-vis de la caisse .

• Copie du cahier de charge signée et légalisée .

• La récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu le cas échéant .

2/ Dossier Technique :  
• Note faisant ressortir les moyens humains et techniques qui seront utilisés pour la gestion de ses équipements .

• Toutes attestations confirmant l'expérience dans le domaine par le soumissionnaire .

3/ Dossier Financier :  
• Acte d'engagement pour location des équipements publics annexes du souk khmisskassin et moussamaara à la commune Beddouza portant l'offre fi-

ancier du soumissionnaire mise dans une enveloppe cachetée portant le nom de soumissionnaire.

N° 5745/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Santé Direction Régionale Casablanca - Settat Délégation de la Santé à Berrechid

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SEANCE PUBLIQUE N° 03/2021

Le 16/07/2021 à 10 Heures il sera procédé dans les bureaux de la Délégation du Ministère de la Santé à Berrechid sis à bd Moulay Ismail à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les prestations de:

Achat de services liés aux prestations d'hémodialyse au profit des malades atteints d'insuffisance rénale chronique terminal (IRCT) relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à Berrechid. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 1 039 896,00 TTC (Un Million Trente Neuf Mille Huit Cents Quatre Vingt Seize Dirhams).

Les concurrents peuvent : - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Délégation de la Santé à Berrechid

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5746/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2021/DPEFLCD/SAFI

Le 16/07/2021 à 10h00mn, Il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Exécution des Travaux de reboisement répartis en six lots :

Lot n°1 : Travaux d'amélioration sylvopastorale dans le périmètre dit CHOUAKER PARCELLE I, sur une superficie de 98 ha, commune rurale Sidi Chiker, Province YOUSOUFIA

Lot n°2 : Travaux d'amélioration sylvopastorale dans le périmètre dit CHOUAKER PARCELLE II, sur une superficie de 102 ha, commune rurale Sidi Chiker, Province YOUSOUFIA.

Lot n°3 : Exécution des Travaux de reboisement dans le périmètre de Reboisement Collectif Bouzafen II sur une superficie de 46 ha, Commune Rurale de Ras El Ain, Cercle de Guentour, Province de Youssoufia.

Lot 4 : Exécution des Travaux de reboisement dans le périmètre de Sidi Chiker sur une superficie de 50 ha Commune Rurale de Sidi Chiker, Province de Youssoufia.

Lot 5 : Travaux de regarnis d'entretien de plantations anciennes dans le périmètre collectif de Bouzafen I sur 40 ha, Commune Rurale Ras El Ain, province Youssoufia.

Lot 6 : Travaux de regarnis d'entretien de plantations anciennes dans le périmètre d'Ouled Hmida II sur 40 ha, Commune Rurale Jnane Bouih, province Youssoufia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des programmes et suivi évaluation à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- ✓ Lot n°1 : VINGT MILLE DHS (20 000,00 dhs)
- ✓ Lot n°2 : VINGT MILLE DHS (20 000,00 dhs)
- ✓ Lot n°3 : DOUZE MILLE DHS (12 000,00 dhs)
- ✓ Lot n°4 : SEPT MILLE CINQ CENTS DHS (7500,00 dhs)
- ✓ Lot n°5 : MILLE DEUX CENT DHS (1200,00 dhs)
- ✓ Lot n°6 : TROIS MILLE DHS (3000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est estimée à la somme de :

- ❖ Lot n°1 : SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT ONZE DIRHAMS ET SOIXANTE-QUATRE CENTIMES (699.891,64 Dhs) TTC
- ❖ Lot n°2 : SEPT CENT TREIZE MILLE SEPT CENT SOIXANTE-CINQ DIRHAMS ET TRENTE CENTIMES (713.765,30 Dhs) TTC
- ❖ Lot n°3 : QUATRE CENT QUARANTE-DEUX MILLE HUIT CENTS DIRHAMS (442. 800,00 Dhs) TTC
- ❖ Lot n°4 : TROIS CENT MILLE DHS (300.000,00 Dhs) TTC
- ❖ Lot n°5 : QUARANTE SIX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE QUATRE DHS (46.464,00 Dhs) TTC
- ❖ Lot n°6 : CENT DIX HUIT MILLE HUIT CENT TRENTE ET UN DHS ET SOIXANTE HUIT (118.831, 68 Dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau Bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteur d'activité	Qualification exigée	Catégorie
1	1	1.2	4
2	1	1.2	4
3	1	1.4	4
4	1	1.4	5

Les lots 3,4,5 et 6 du présent appel d'offre sont réservés aux petites et moyennes entreprises nationales, des coopératives et de l'auto-entrepreneur. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté n°3011\_13 du 24 de Hija 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret 2-12-349 des marchés publics ou les pièces prévues par l'article 25 du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 relatif aux marchés publics, et rappelé à l'article 4 du règlement de consultation.

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5742/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DRAA-TAFILALET DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°:30/EXP/2021

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis d'appel d'offres ouvert n°30/EXP/2021, publié au journal Libération n° 9349 du Mardi 22 Juin 2021 page 19, relatif à l'acquisition de fournitures d'hygiène destinées aux élèves boursiers, non bénéficiaires de la prestation du bain, concerne les internats des écoles communautaires et les internats des lycées collégiaux seulement, et ne concerne pas les internats des lycées qualifiants. Le reste sans changement.

N°5743/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZHNIKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/06/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes: Denomination: "AMUNIVERS" S.A.R.L. A.U. Siège Social: CENTRE RIAD 61, ANGLE AV LALLA YACOUT& MOSTAPHA EL MAANI N° 69 2eme ETAGE CASA-BLANCA.

Associés :  
- Mr. AMINE LMOUFID, apporteur en numéraire 100 000.00 Dhs soit 1000 Parts sociales.  
Objet :  
- PROMOTION IMMOBILIERE,  
- TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION  
Durée: 99 ans.  
Capital social : 1 0 0000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. AMINE LMOUFID.  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du commerce de Casablanca sous le N°783545 RC N°507541.

N° 5747/PA

«STE AUTO ECOLE DIB» CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15/02/2021, il a été institué une société SARL, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : « STE AUTO ECOLE DIB » SARL.
- Forme : Société à Responsabilité Limitée.
- Objet : «AUTO ECOLE».
- Siège social: N°60 LOT ENNASIM 1 TAOURIRT.
- Durée: 99 ans.
- Capital social : 100 000,00 Dirhams divisé en 100 partsde 1000,00 Dirhams chacune.
- La gérance : L'associé-nomme comme gérant unique M. MOUNSSIF DIB pour une durée illimitée.
- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

II)- La société a été immatriculée au RC de Taourirtle 19/05/2021 sousle N° 1323 N° 5750/PA

3H MONTAGE SARL CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 28/05/2021 il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination 3H MONTAGE SARL
- Objet Social : - Charpentier (entrepreneur fournisseur), Occupant moins de dix personnes, Entrepreneur chaudiernier et métallurgie
- Siège social : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETAGE BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA

-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribués à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M. HAIDANE AZIZ : 500 PARTS.
  - M. HOHOUD MOHAMMED : 500 PARTS
- En totalité : (1000 parts)  
- Durée : 99 ans.  
- GERANCE : M. HAIDANE AZIZ, et M. HOHOUD MOHAMMED cogérants associés pour une durée illimitée. Ils auront la signature sociale conjointe.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de de Première Instance de Mohammedia le 16/06/2021 sous le numéro 1400  
III- La dite société est immatriculée au RC au tribunal de de Première Instance de Mohammedia le 16/06/2021 sous le numéro 28341.

N° 5751/PA

JSM TRANSPORT ET LOGISTIQUE SARL RC N°23759

I-Selon L'assemblée générale de la société « JSM TRANSPORT ET LOGISTIQUE SARL » il a été Décidé en date du 01/06/2021 ce qui suit :

La Cession de Trois Cen (300) parts sociales par Mr. SAADY SAID d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mr.SAADY JAMIL.

-Démission de de M. SAADY SAID entant qu'ancien Cogérant associé.  
- la nomination de Mr. SAADY MOHAMMED en tant que de nouveau gérants associé.

-La signature sociale unique est engagée par M. SAADY JAMIL en qualité d'associé

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 17/06/2021 sous le N° 1427.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Première Instance de Mohammedia, le 17/06/2021 sous le numéro 23759 du registre chronologique.

N° 5752/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DIRECTION PROVINCIALE KHEMISSSET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2021 MARCHÉ N°02/2021

- séance publique- Le :19 /07/ 2021 à 10 heure, il sera procédé, dans le bureau de Mr : le Directeur Provincial du Ministère de la Jeunesse et des Sports de la Direction Provinciale de khemisset à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES COMPLEXES SOCIO -SPORTIFS DE PROXIMITE A KHEMISSSET, SIDI ABDERRAZAK ET A OULMES

PROVINCE DE KHEMISSSET -

en lot unique  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale de khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DHS (Cinquante mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quarante huit mille cent quatre vingt six dirhams TTC (948 186.00 dirhams. TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20mars2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Budget et équipement de la Direction provinciale de la Jeunesse et des sports de Khemisset.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Budget et équipement de la Direction provinciale de la Jeunesse et des sports de Khemisset.

- soit remis séance tenante , au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics .  
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 5753/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de khemisset  
Commune de khemisset  
Direction des Services  
Division des affaires  
financières  
Service Marchés  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°08/2021

Le 22/07/2021 à 11H Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président

de la Commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, Pour: Acquisition de matériel informatique au profit de la commune de Khemisset

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Commune de Khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :www.Marchéspublics.gov.ma

Le montant de cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6000,00dhs (six millesdirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

197 400,00DHS (cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent dirhamsTTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Khemisset.  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7du règlement de consultation.

N° 5754/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
FACULTE DES SCIENCES  
EL JADIDA



المملكة المغربية  
جامعة شوايب الدوكالي  
كلية العلوم  
الجديدة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°02/FS/2021

Le 16Juillet 2021 à 10h00mn, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix pour **La Concession de la gestion de la buvette de la Faculté des Sciences d'El Jadida.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	En chiffre	<b>2500,00 DH</b>
	En lettres	Deux mille cinq cent Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	<b>100000,00 DH TTC.</b>
	En lettres	Cent mille dirhams, toutes taxes comprises.

- o Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida sise à l'avenue des Facultés,ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- o Une visite des lieux la faculté des sciences d'El Jadida est prévue le 08/07/2021 à 10 h.
- o Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du Règlement précité.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du Règlement consultation du présent appel d'offres.

N°5748/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
CONSEIL DE LA PROVINCE

Maitre d'ouvrage:Le Président du conseil de la province de Sidi kacem

Année budgétaire:2021

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que la maitre d'ouvrage,Le Président du conseil de la province de Sidi kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

**Travaux**

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, la coopérative et l'auto entrepreneur
A.E.P	Travaux de renforcement de la production en eau potable des centres Zaggota-Selfate et localités avoisinantes (Génie civil)	Communes Zeggota et Selfate	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	
A.E.P	Travaux de renforcement de la production en eau potable des centres Zaggota-Selfate et localités avoisinantes (conduites)	Communes Zeggota et Selfate	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	

N.B:Les dates fixées ci-dessus peuvent être modifiées suivant la préparation des dossiers des marchés.

N°5749/PA

SES INDUS SARL AU  
- CAPITAL SOCIAL : 100  
000 DHS  
SIEGE SOCIAL : RES  
BASMA 2 IMM N°8 AIN  
SEBAA CASABLANCA.  
I) Aux termes d'un acte  
sous privé en date du  
09/06/2021 l'associé  
unique de la société SES  
INDUS SARL AU décide  
ce qui suit :  
- Le transfert du siège so-  
cial de l'ancienne adresse

: RES BASMA 2 IMM N°8  
AIN SEBAA CASA-  
BLANCA à la nouvelle  
adresse : 20 BD HASSAN  
KOURIT N°9, 2EME ETG  
QUARTIER INDUSTRIEL  
OUKACHA AIN SEBAA  
CASABLANCA.  
- Modification de l'article  
4 des statuts.  
- Pouvoirs à donner.  
II) Le dépôt légal est effec-  
tué auprès de tribunal de  
commerce de Casablanca








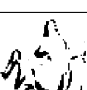




en date de 21/06/2021  
sous le numéro 783366.  
N° 5755/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Préfecture Salé  
Secrétariat Général  
Division de l'Urbanisme  
et de l'Environnement  
Service  
de l'Environnement  
ARRETE  
GUBERNATORIAL

N°335 EN DATE  
DU 16 JUIN 2021  
ORDONNANT  
L'OUVERTURE D'UNE  
ENQUÊTE PUBLIQUE  
RELATIVE A L'ETUDE  
D'IMPACT SUR  
L'ENVIRONNEMENT  
DU PROJET DE  
LOTISSEMENT INDUS-  
TRIEL A LA ZONE IN-  
DUSTRIELLE DE SIDI  
BOUKNADEL  
PREFECTURE DE SALE

En vertu de l'arrêté émis  
par le Gouverneur de la  
préfecture de Salé sous le  
N°335 du 16/06/2021.  
Il sera procédé à la Pachalik  
de Sidi Bouknadel, à  
l'ouverture d'une enquête  
publique durant 20 jours  
à partir du 14 juillet 2021  
au sujet de l'étude d'im-  
pact sur l'environnement  
du projet lotissement in-  
dustriel au niveau de la  
commune territoriale de

Sidi Bouknadel.  
Le dossier de l'enquête  
publique est déposé avec  
l'arrêté Gubernatorial  
ainsi que le registre mis à  
la disposition du public en  
vue d'y consigner les ob-  
servations et les sugges-  
tions relatives au projet au  
siège de la Pachalik de  
Sidi Bouknadel pendant  
20 jours, la période de  
l'enquête publique.  
N° 5756/PA

# Horoscope du jour

 <p><b>Belier</b> Des relations un peu troubles se nouent dans votre dos. Vous savez qu'il n'y a rien à craindre mais néanmoins sachez garder un œil attentif sur cette affaire car vous saurez le moment venu pour renvoyer la balle. A bon entendeur, salut ! 21 mars - 19 avril</p>	 <p><b>Cancer</b> Vous avez un virage difficile de votre vie à négocier. Mais la chance va surgir brusquement au moment où vous vous y attendez le moins. Tout va vite changer si vous avez la sagesse de saisir les belles opportunités qui vous sont offertes. Ne laissez pas votre chance s'envoler. 21 juin - 22 juillet</p>	 <p><b>Balance</b> Vous faites preuve de beaucoup d'imagination. Vous cherchez de nouvelles sources d'énergie pour être au mieux de votre forme. Attention de ne pas faire d'abus de stimulants, si vous ressentez de la fatigue, reposez-vous et n'hésitez pas à consulter. 23 septembre - 22 octobre</p>	 <p><b>Capricorne</b> Vous allez penser que c'est un moment décisif pour vous. Il faudra prendre la décision sans trop tarder. Ne vous laissez pas surprendre par cette nouvelle opportunité qui arrive à propos. Il faut vous préparer psychologiquement à recevoir une récompense bien méritée. 23 octobre - 21 novembre</p>
 <p><b>Taureau</b> Vous liez connaissance avec une personne qui pourrait avoir une influence très favorable sur le déroulement de votre vie personnelle. Remettez votre orgueil à sa place et n'hésitez pas à lui demander de l'aide. La chance sera là tout près, vous pourriez très bien réussir. 20 avril - 20 mai</p>	 <p><b>Lion</b> Vous risquez d'avoir des relations difficiles avec les autres. Mais vous allez pouvoir vous exprimer. Profitez-en pour dire ce que vous pensez. C'est l'opportunité à saisir car vous avez acquis l'expérience nécessaire pour avoir le droit de parler ouvertement et on vous écouterà. 23 juillet - 22 août</p>	 <p><b>Scorpion</b> Une difficile négociation s'engage sur un terrain qui paraît mouvant et vous savez survoler les événements avec élégance. Vous pourriez récolter prochainement les fruits d'une semence intelligemment répandue dans diverses directions. Ne vous impatientez pas. 20 janvier - 18 février</p>	 <p><b>Verseau</b> On risque de parler de vous avec une certaine rancœur et pourtant vous faites tout ce qu'il faut pour qu'on vous oublie. Les éloges et les compliments ne font pas partie du programme ce qui ne modifie en rien vos sentiments. Vous saurez éviter les moqueries cruelles. 22 novembre - 21 décembre</p>
 <p><b>Gemeaux</b> Une ambiance des plus agréables vous charmera. Attendez-vous à connaître une agréable surprise vous concernant. Tous les espoirs vous sont permis à condition de ne pas commettre de bévues. Restez néanmoins sur vos gardes car on vous attend au coin du bois. 21 mai - 20 juin</p>	 <p><b>Vierge</b> Des problèmes dans vos relations amicales pourraient survenir si vous ne prenez pas garde à ce que vous dites. Faites largement preuve de discrétion. Gardez le silence sur un point de vue qui paraît discutable. Les choses vont très nettement s'améliorer grâce à votre réserve. 23 août - 22 septembre</p>	 <p><b>Sagittaire</b> Vous saurez bien mener votre barque dans un dédale de possibilités. Une proposition subtile que l'on vous fera risque de vous charmer. Mais vous saurez résister aux appels ce qui vous permettra de sortir victorieusement de ce labyrinthe compliqué. 19 février - 20 mars</p>	 <p><b>Poissons</b> Des changements vont survenir car vous êtes dans une période transitoire. Cela se répercutera sur votre entourage immédiat. Faites preuve d'énergie car vous seriez dépassé par ce qui est autour de vous. Réorganisez-vous en transformant votre emploi du temps. 22 décembre - 19 janvier</p>

# Horaires des trains

Marrakech - Tanger Ville - Tetouan - Mairil - Fes - Meknes - Marrakech - Cas Voyageurs - Rabat Agdal - Kenitra - Tanger Ville											
Station	Marrakech	Tanger Ville	Tetouan	Mairil	Fes	Meknes	Marrakech	Cas Voyageurs	Rabat Agdal	Kenitra	Tanger Ville
Marrakech	06:00	06:15	06:30	06:45	07:00	07:15	07:30	07:45	08:00	08:15	08:30
Tanger Ville	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30	09:45	10:00	10:15	10:30	10:45	11:00
Tetouan	11:00	11:15	11:30	11:45	12:00	12:15	12:30	12:45	13:00	13:15	13:30
Mairil	13:30	13:45	14:00	14:15	14:30	14:45	15:00	15:15	15:30	15:45	16:00
Fes	16:00	16:15	16:30	16:45	17:00	17:15	17:30	17:45	18:00	18:15	18:30
Meknes	18:30	18:45	19:00	19:15	19:30	19:45	20:00	20:15	20:30	20:45	21:00
Marrakech	21:00	21:15	21:30	21:45	22:00	22:15	22:30	22:45	23:00	23:15	23:30
Cas Voyageurs	23:30	23:45	24:00	24:15	24:30	24:45	25:00	25:15	25:30	25:45	26:00
Rabat Agdal	26:00	26:15	26:30	26:45	27:00	27:15	27:30	27:45	28:00	28:15	28:30
Kenitra	28:30	28:45	29:00	29:15	29:30	29:45	30:00	30:15	30:30	30:45	31:00
Tanger Ville	31:00	31:15	31:30	31:45	32:00	32:15	32:30	32:45	33:00	33:15	33:30



07:00 : Lecture du Saint Coran  
 07:05 : Tinoubka  
 07:40 : Ichaa Mamlaka  
 08:35 : Amouddou  
 09:30 : Oujouh El Jadida  
 10:00 : Hayat Jadida Ep13  
 10:20 : Hayati Ep 12  
 11:15 : Marhba bi Shabi Ep7  
 11:50 : Moudir Laam Ep 17  
 12:10 : Moudir Laam Ep 18  
 12:25 : Ahlam City Ep 14  
 13:00 : JT Addahira  
 13:20 : Naam Lalla Ep 22  
 14:00 : JT en Amazigh  
 14:20 : JT en Espagnol  
 14:40 : Chabab Mamlaka Ep 36  
 14:50 : Chabab Fi Wajih  
 15:50 : Amakin Fi Dakira  
 16:40 : Hayat Jadida Ep 13  
 17:00 : Entre Ciel et Terre : Taiwan  
 18:00 : Moudawala  
 18:50 : Majala Arryadia  
 19:00 : JT en Français  
 19:20 : Marhba bi Shabi Ep8  
 19:50 : Intidar  
 19:55 : Moudir Laam Ep 19  
 20:10 : Moudir Laam Ep 20  
 20:25 : Ahlam City Ep15  
 21:00 : JT Principal  
 22:00 : Hayna Ep 11  
 22:31 : Hayna Ep 12  
 23:05 : Sounaa Fourja  
 23:40 : Dernier bulletin d'information  
 00:00 : Moudawala  
 01:00 : Entre Ciel et Terre : Taiwan  
 02:00 : Oujouh El Jadida  
 02:30 : Naam Lalla Ep22  
 03:00 : Marhba bi Shabi Ep8  
 03:30 : Hayati Ep 12  
 04:30 : Tinoubka  
 05:00 : Ichaa Mamlaka  
 06:00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an  
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi  
 06:25:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
 07:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:45:00 : MAGAZINE : POP UP  
 08:15:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
 09:45:00 : SERIE : SAADI BBNATI  
 10:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
 10:15:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
 10:55:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:10:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
 12:00:00 : SERIE : Dima jirane  
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
 14:15:00 : INFORMATION : ECO NEWS  
 14:20:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH  
 14:30:00 : FEUILLETON : FADILA  
 15:50:00 : SERIE : OUCHEN  
 16:20:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
 17:15:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
 17:40:00 : DESSIN ANIME : SADIQ ATTARIQ  
 17:45:00 : DESSIN ANIME : Glumpers  
 17:45:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE  
 17:55:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO  
 18:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE JAZIRAT AL KANZ  
 18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
 18:20:00 : MAGAZINE : POP UP  
 18:35:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA  
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR  
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:50:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 20:55:00 : INFORMATION : ECO NEWS  
 21:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE SUCCESS STORY OFFPT  
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA  
 21:45:00 : MAGAZINE : CAPSULE NBNIOU AL HAYAT  
 21:50:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A  
 22:45:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE  
 23:45:00 : MAGAZINE : NIDAE  
 00:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
 00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
 01:35:00 : MAGAZINE : CONFIDENCES DE PRESSE  
 02:40:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA  
 03:30:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS  
 04:25:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA  
 05:10:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie



05h00 MATINALE RADIO AR  
 07h00 Matinales Infos  
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »  
 10h00 Matinales Infos (rediff.)  
 11h05 Emission « Hyati »  
 12h05 Emission « Eco Débat »  
 13h00 « Madar l akhbar »  
 15h05 Emission «Moutir lil jadal»  
 16h00 Edition AR (16-17h)  
 17h05 Emission « On S' dit Tout »  
 18h05 Emission « Binatna »  
 19h00 Soir Info : informations en français  
 20h00 « Ghorfat l akhbar »  
 21h35 « Mina Lqahira »  
 22h05 Emission «FBM lmowajaha»  
 23h00 « Soir Infos ar »  
 23h35 « Mina Lqahira »  
 00h05 « Débrief Rabat »



05h30 : Tfo  
 07h30 : Téléshopping  
 08h25 : Petits secrets en famille  
 08h55 : Ici tout commence  
 09h25 : Demain nous appartient  
 10h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Méditation et tentation : Téléfilm  
 14h45 : Dans les griffes du stripteaseur : Téléfilm  
 16h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
 17h30 : Ici tout commence : Série française  
 18h10 : Demain nous appartient : Série française  
 19h00 : Journal  
 19h40 : Météo, c'est Cante-loup  
 20h05 : Gloria : Série  
 22h15 : New York : Série.



05h00 : Le 6h info  
 05h30 : Télématin  
 08h35 : Amour, gloire et beauté : Série américaine



08h55 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
 09h35 : Un mot peut en cacher un autre : Jeu  
 10h15 : Les z'amours : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h50 : Ça commence aujourd'hui : Magazine  
 15h15 : Affaire conclue : Magazine  
 17h00 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
 17h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 18h45 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Un si grand soleil : Série française  
 20h05 : Cash investigation : Magazine  
 22h00 : Complément d'enquête : Magazine  
 23h05 : Nous, les Européens  
 23h05 : 13h15, le dimanche  
 01h10 : Ça commence aujourd'hui  
 02h10 : Affaire conclue  
 02h55 : Pays et marchés du monde.



05h00 : M6 music  
 05h50 : M6 kid  
 07h50 : M6 boutique  
 09h05 : Ça peut vous arriver. Magazine  
 10h30 : Ça peut vous arriver chez vous. Magazine  
 11h45 : Le 12.45  
 12h40 : Scènes de ménages : Série française  
 13h00 : Un bonheur à récolter. Comédie  
 14h55 : Les reines du shopping  
 15h55 : Incroyables transformations. Divertissement  
 16h35 : La meilleure boulangerie de France  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 19h30 : Scènes de ménages : Série française  
 21h05 : Top chef. Divertissement  
 22h20 : Top chef ... les grands duels.  
 23h15 : Top chef : les meilleurs moments  
 23h55 : Top chef : les grands duels  
 01h15 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes. Magazine  
 19h50 : Tu mourras moins bête  
 19h55 : Le prix de la paix. Série  
 22h30 : Quand j'étais grand. Téléfilm



23h55 : Un dernier tango  
 01h15 : Les premiers peuples des Amériques  
 02h10 : L'énigme de la fausse momie



05h00 : Okoo  
 07h10 : O la belle vie  
 07h45 : Les témoins d'outre-mer  
 08h15 : Dans votre région  
 09h15 : Les chemins de D'Umani  
 09h50 : Ensemble c'est mieux !  
 10h35 : L'info outre-mer  
 10h50 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 12h55 : Rex : Série  
 15h15 : Des chiffres et des lettres : Jeu  
 16h00 : Slam : Jeu  
 16h45 : Ques-



tions pour un champion : Jeu  
 17h30 : Le 18.30  
 18h00 : Le 19-20  
 19h00 : Vu  
 19h20 : Plus belle la vie : Série française  
 19h45 : Tout le sport  
 20h05 : Les gardiennes : Film  
 22h25 : Y'a plus marqué : Documentaire  
 23h10 : Ua huka, l'île aux chevaux  
 00h00 : Faut pas rêver  
 01h55 : Roubaix : la nouvelle face du pile  
 02h50 : Les matinales  
 03h20 : Slam  
 03h55 : Question pour un champion.

# Sport

## La défense L'arme secrète des Anglais



Trois matches au premier tour, zéro but encaissé, la seule fois où cela était arrivé aux Anglais, ils avaient fini champions du monde, en 1966. De quoi commencer à rêver, malgré une attaque patraque et un adversaire relevé en huitièmes à Wembley.

Avant le début de la compétition, tout le monde se pâmaît face à la puissance offensive des "Three Lions" anglais et ne demandait qu'à être ébloui par Harry Kane, Phil Foden, Jadon Sancho, Marcus Rashford ou Raheem Sterling...

Ces espoirs semblaient d'autant plus fondés que l'Angleterre avait traversé son groupe éliminatoires en inscrivant 37 buts en huit rencontres.

Mais pour le moment, seul l'ailier de Manchester City, auteur des deux buts de sa sélection dans cet Euro, a - à peu près - tenu son rang.

Depuis la fin des éliminatoires - il y a plus d'un an et demi déjà - Gareth Southgate a progressivement adopté une ap-

proche plus prudente dans le jeu.

Lors de la dernière Ligue des nations, il avait tenté un retour à une organisation à trois centraux qui avait mené l'Angleterre en demi-finale du Mondial russe.

Mais cela s'était soldé par un demi-échec, puisqu'elle avait terminé 3e de sa poule derrière la Belgique et le Danemark.

Il est depuis revenu à système en 4-2-3-1 ou 4-3-3 consolidé par un immuable double pivot défensif et des latéraux bridés dans leur expression offensive, surtout dès que les "Three Lions" se trouvent devant au score.

Cette prudence assumée peut s'expliquer de plusieurs façons, la première étant les leçons tirées du sacre des Bleus de Didier Deschamps au Mondial russe, mais aussi d'autres équipes dans les grandes compétitions passées, où c'est souvent la meilleure défense qui l'emporte.

Southgate est suffisamment lucide pour réaliser, qu'individuellement, ses défenseurs ou son gardien ne font pas partie, des tout, tout meilleurs dans leur domaine et que la structure doit

apporter ce petit supplément de solidité dont les éléments pourraient manquer.

Paradoxalement, la puissance offensive anglaise renforce ce sentiment - là encore un peu à l'instar de la France - qu'un but peut survenir n'importe quand, et que faire le spectacle est totalement secondaire.

Contre les Croates comme contre les Tchèques, une fois le 1-0 acquis, l'Angleterre a assuré en fin de match, terminant mardi avec un milieu composé de Jordan Henderson, Calvin Phillips et Jude Bellingham, certes capable de se projeter et de faire avancer le ballon par des passes, mais qui ne respirent clairement pas l'audace ou la créativité.

Les résultats, à défaut de la manière, sont là.

L'Angleterre a réalisé sa 8e "clean sheet" (match sans encaisser de but) sur ses neuf dernières rencontres et a terminé en tête de son groupe sans jamais sembler en difficulté, même face au défi physique écossais.

Mais Southgate ne peut pas être dupe de la relative faiblesse

de l'adversité jusqu'ici et sait très bien que c'est une autre compétition qui commencera à partir des huitièmes, avec des adversaires d'un tout autre calibre dès le prochain match.

L'arrière-garde anglaise tiendra-t-elle aussi bien le choc face à la France, une Allemagne renforcée ou un Portugal emmené par Cristiano Ronaldo, pour lequel le public anglais garde des yeux de Chimène ?

"Quel que soit l'adversaire, ce sera très dur. Mais on le sait depuis le début et de mon point de vue, on va s'améliorer encore. On est déjà une équipe difficile à jouer, mais on peut faire encore plus", a promis le coach anglais.

De fait, l'aventure risque fort de tourner court si l'attaque ne se réveille pas.

En s'assurant l'avantage du terrain, et dans un Wembley dont la jauge passera à 40.000 spectateurs à partir de cette rencontre, au lieu de 22.500 mardi soir, l'Angleterre s'est au moins assurée le soutien du "13e homme". Et il y a fort à parier qu'il jouera en défense.

## Gareth Southgate L'Angleterre va s'améliorer encore

Première de son groupe après sa victoire sur les Tchèques (1-0), mardi, l'Angleterre aura un huitième de finale relevé à Wembley dans une semaine, mais son sélectionneur Gareth Southgate est persuadé que son équipe "va s'améliorer encore".

**A quel point le fait de finir premiers et de jouer à Wembley en huitièmes était-il important pour vous ?**

"On avait dit aux joueurs aujourd'hui qu'on pouvait jouer avec moins de pression car on était déjà qualifiés, mais avec quelque chose qu'on voulait encore obtenir. Il est impossible de savoir quel chemin sera le meilleur entre finir premiers ou deuxième, donc autant prendre ce qu'on peut maîtriser, comme le terrain, et s'efforcer de jouer à Wembley, avec en plus le double des fans qui seront autorisés dans le stade par rapport à ce soir.

**Entre la France, l'Allemagne et le Portugal, vous n'avez vraiment aucune préférence ?**

"On a joué deux adversaires, avec les Croates et les Tchèques qui jouent à un très bon niveau, et contre l'Ecosse qui a été une expérience assez unique et importante pour nos plus jeunes joueurs. A partir des huitièmes, ce seront des matches différents avec un champion du monde (la France), un champion d'Europe (le Portugal) ou l'Allemagne, qui est une équipe avec beaucoup d'expérience, donc quel que soit l'adversaire, ce sera très dur. Mais on le sait depuis le début et de mon point de vue, on va s'améliorer encore. On est déjà une équipe difficile à jouer, mais on peut faire encore plus et la profondeur de notre groupe sera importante. Pouvoir faire 5 changements sera important pour gérer les matches sur la longueur"



**Quelle importance a pour vous le retour de Harry Maguire et Jordan Henderson et l'apport de Grealish et Saka ?**

"Pour Harry, d'abord il faut dire que Tyrone (Mings, son remplaçant pendant les deux premiers matches, ndr) a été un colosse pour nous. Il est entré à un moment important pour nous et il a super bien géré. Mais Harry avec son leadership et son calme balle au pied, ou la passe formidable qu'il a faite pour Harry Kane - il n'y a pas beaucoup de défenseurs capables de faire ça au monde -, c'était très important qu'il puisse faire 90 minutes. C'était plus difficile pour Jordan, qui avait été absent plus longtemps. Ne jouer que 45 minutes, c'était mieux pour lui. Jack (Grealish), il a fait un super centre pour le but et on a vu des permutations entre les attaquants qui étaient très intéressantes. Quant à Bukayo, je ne pourrais pas dire assez de bien de lui. Ses prestations à l'entraînement ont été vraiment excellentes et il avait été très bon à (Middlesbrough, en amical contre l'Autriche). Il a mérité sa chance et il l'a saisie, il a été fabuleux".

## Coup dur pour les Bleus et le Barça

# Dembélé devra se faire opérer du genou droit

L'ailier de l'équipe de France Ousmane Dembélé, touché samedi contre la Hongrie (1-1) à l'Euro, souffre d'une "désinsertion du tendon du biceps (fémoral) au niveau du genou droit qui nécessitera un traitement chirurgical", a annoncé son club du FC Barcelone mardi dans un communiqué.

Dembélé, qui a quitté les Bleus et déclaré forfait pour le reste de l'Euro, sera absent environ quatre mois selon une source ayant connaissance du dossier. Il s'agit de la deuxième blessure de ce genre pour Dembélé, après une rupture totale du tendon proximal du biceps fémoral de la cuisse droite en février 2020.

Il s'agit d'un énorme coup dur pour "Dembouz", 24 ans et remplaçant de luxe en équipe de France, contraint de sortir samedi en fin de rencontre contre la Hongrie trente minutes après avoir remplacé Adrien Rabiot.

Les examens radiologiques passés dimanche ont révélé des "délais de rétablissement incompatibles avec son maintien dans le groupe", selon la fédération française de football, en contact avec les services médicaux du Barça.

L'encadrement tricolore s'était pourtant montré confiant samedi soir puis dimanche, misant sur un simple coup reçu à l'arrière d'un genou pour l'ailier de 24 ans évoluant au FC Barcelone. Mais les examens radiologiques passés dimanche soir à l'hôpital ont révélé un problème plus important.

L'attaquant du Barça (27 sélections) faisait figure de joker offensif N.1 chez les Bleus depuis le début de la préparation à l'Euro. Il avait marqué contre le pays de Galles (3-0) début juin en amical et était entré en jeu lors des deux rencontres de l'Euro, contre l'Allemagne à Munich (victoire 1-0) et contre la Hongrie à Budapest.

Mais cette nouvelle blessure risque de plomber l'intersaison et le début de l'exercice 2021-2022 de l'explosif ailier, qui avait enfin réussi à soigner ses lésions à répétition pour compléter une saison pleine.

Dembélé a disputé 44 matches avec le Barça et marqué 11 buts toutes compétitions confondues depuis son retour de sa lourde blessure de février 2020.

Auparavant, en septembre 2017, juste après son arrivée en Catalogne en provenance du Borussia Dortmund pour environ 135 M d'EUR (bonus compris), il avait déjà souffert d'une rupture du tendon proximal du biceps fémoral de la cuisse gauche cette fois.

Mais en 2020-21, il n'a connu qu'un passage à vide pour blessure, manquant cinq matches d'affilée en club en décembre pour une petite elongation aux ischio-jambiers de la cuisse droite.

# Avec une équipe B, le WAC s'en tire à bon compte à Berkane

*Le Raja à l'assaut du DHJ pour garder contact avec les Rouges*

Après deux cinglants revers face à la RCAZ, en Botola et Kaizer Chiefs en Ligue des champions, les Rouges se sont ressaisis, mardi au stade municipal de Berkane, en disposant de la RSB par 2 à 0 en ouverture de la 23<sup>ème</sup> journée du championnat Pro D1 de football.

Une victoire faite pour apaiser plus ou moins la tension dans la demeure wydadie, d'autant plus qu'elle est intervenue à quelques jours de la demi-finale retour de la C1 continentale. Rencontre prévue samedi prochain à Johannesburg, lors de laquelle le WAC est sommé de renverser la donne en vue de remonter le handicap de l'aller : (0-1), et de décrocher le ticket de la finale qui

aura lieu au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

Une opposition abordée pied au plancher par les deux équipes qui restaient sur des défaites concédées lors de la précédente manche. La RSB qui se trouvait dans l'obligation de gagner afin de se rapprocher de l'ASFAR, troisième du classement, et le Wydad qui n'avait pas droit à l'erreur s'il voulait conserver ce matelas de points d'avance sur son poursuivant immédiat, le Raja.

Les Berkanis se montraient d'entrée de jeu beaucoup plus entreprenants et il a fallu au Aïssa Stoudi des grands jours pour avorter leurs actions. Le Wydad «B» aligné par Fouzi Benzarti, estimant en fin de compte, sous la pression du public et du bureau dirigeant, qu'il est temps pour que les cadres puissent bénéficier d'une courte pause, a pu tirer son épingle du jeu et a sorti un match correct, notamment en seconde période. Une mi-temps durant laquelle les Casablancais ont scoré en deux temps grâce à Moncef Chrachem, auteur d'un fort joli but à la 50<sup>ème</sup> minute, et Zouheir Moutarrajji à la 77<sup>ème</sup> minute.

A l'issue de ce match, l'entraîneur du Wydad, Fouzi Benzarti, a tenu à louer la performance de son armada de réservistes, affirmant que « ce fut un match piège pour l'adversaire qui s'est projeté vers l'avant, tant qu'il a cru qu'il donnait la réplique à une équipe B du WAC ». Et d'ajouter que « nous avons bien tenu en défense et je m'attendais à ce qu'il y ait des brèches et c'est ce qui s'était produit ».

Quant au coach de la RSB, Juan Pedro Be-



Chrachem auteur d'un fort joli but.

nali, il a indiqué : « Mon équipe aurait pu gagner mais l'expulsion de Mohcine Iajour a été le tournant du match. Le scénario de cette rencontre ressemblait à celui du match contre le SCCM où l'on a bien joué et perdu en fin de compte ».

Grâce à cette victoire, la 15<sup>ème</sup> de la saison, le WAC, qui devait se rendre hier à bord d'un vol spécial à Johannesburg, a conforté sa place de leader avec un total de 51 points, alors que la RSB partage provisoirement la 5<sup>ème</sup> loge avec le MAT, le MCO et l'OCS (30 pts).

Par ailleurs, la Botola se poursuivra ce soir à partir de 19h15 par le match Raja-DHJ qui aura pour cadre le Complexe Mohammed V. Un match de grande importance pour les deux clubs, les Verts qui aspirent à rester aux troupes du rival wydadie et les Doukkalis qui sont bien loin d'être tirés d'affaire et doivent batailler dur pour

fuir la zone des turbulences, sachant qu'ils seront privés lors de ce choc de trois joueurs, à savoir le capitaine Mehdi Kernass et Mohamed El Jaawani, blessés, ainsi que d'Abdelfettah Hadraf, suspendu.

Sur le papier, donc, la balance ne peut que pencher du côté du Raja dont l'entraîneur Lassad Chabbi pourrait procéder à un turn over de l'effectif, et ce en vue de préserver certains éléments pour le match retour de la Coupe de la Confédération, dimanche prochain à Casablanca, contre les Egyptiens de Pyramids (0-0).

A rappeler en dernier lieu que le reste de cette journée aura lieu le week-end prochain avec trois matches samedi (MAT-MAS, MCO-IRT et RCOZ-CAYB) et autant dimanche (RCAZ-HUSA, SCCM-FAR et FUS-OCS).

Mohamed Bouarab

## Les demi-finales et la finale de la Coupe du Trône de futsal à Laâyoune

Les demi-finales et la finale de la Coupe du Trône de football en salle auront lieu les 30 juin et 2 juillet à la salle couverte Al Hizam de Laâyoune, a annoncé la Ligue régionale Laâyoune-Sakia El Hamra de football.

Ainsi, la première demi-finale opposera l'association Faucon d'Agadir au club Loukous de Ksar El Kébir, et la deuxième se jouera entre Chabab Mohammedia et Fath Settat.

La finale mettra aux prises le 02 juillet les vainqueurs de ces deux matches.

## CAF: Les dates de la saison interclubs 2021/2022 dévoilées

La Confédération africaine de football (CAF) a publié le calendrier de la saison interclubs 2021/2022 et la liste des pays autorisés à inscrire deux clubs lors de la saison.

Sur son site officiel, l'Instance africaine de football indique que la saison 2021/2022 débutera le 10 septembre 2021 avec le premier tour des préliminaires, précisant que les phases de groupes débiteront en février 2022.

Les 12 associations nationales les mieux placées au classement de la CAF seront autorisées à engager deux clubs à la Ligue des Campions Total Energies de la CAF 2021/2022 et à la Coupe de la Confédération Total Energies de la CAF 2021/2022, ajoute la CAF.

Ces pays, fait-on savoir de même source, sont le Maroc, l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, la RD Congo, l'Égypte, la Guinée, le Nigeria, le Soudan, la Tanzanie, la Tunisie et la Zambie.

La CAF souligne également avoir étendu la règle des cinq remplaçants par match et par conséquent, chaque club sera autorisé à enregistrer 40 joueurs au lieu des 30 réglementaires, notant que neuf remplaçants seront admis sur le banc de

toucher au lieu des sept habituels.

La période d'enregistrement des joueurs dans le système CMS a été étendue au 15 août 2021, conclut la CAF.

--- Voici, par ailleurs, le calendrier interclubs de la CAF 2021/2022:

- Premier tour préliminaire (aller/retour) 10-12 septembre / 17-19 septembre 2021

- Deuxième tour préliminaire (1<sup>ère</sup> manche/2<sup>ème</sup> manche) 15-17 octobre / 22-24 octobre 2021 CC supplémentaire

- Deuxième tour préliminaire (aller/retour) 26-28 novembre, 3-5 décembre 2021

- Phase de groupe MD1 : 11-13 février 2022

- Phase de groupe MD2 : 18-20 février 2022

- Phase de groupe MD3 : 25-27 février 2022

- Phase de groupe MD4 : 11-13 mars 2022

- Phase de groupe MD5 : 18-20 mars 2022

- Phase de groupe MD6 : 1-3 avril 2022

- Quarts de finale (aller/retour) 15-17 avril 2022/22-24 avril 2022

- Demi-finales (aller/retour) 6-8 mai 2022/13-15 mai 2022

- Finales: sera définie du 22 au 29 mai 2022.

## Saut d'obstacles : Belle prestation de la l'équipe nationale au CSIO5\* Sopot en Pologne

L'équipe nationale marocaine de saut d'obstacles, composée des cavaliers Abdelkebir Ouaddar, El Ghali Boukaa, Ali Al Ahrach et Samy Colman, a signé une belle prestation, en se classant huitième à la « Longines FEI Jumping Nations Cup » au CSIO5\* Sopot en Pologne, remportée par l'Allemagne.

La Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE) a précisé, dans un communiqué, que cette coupe des nations, disputée entre le 17 et le 20 juin, intervient dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale aux Jeux olympiques 2021 de Tokyo.

Pour sa première participation à un concours 5 étoiles, le cavalier Ali Al Ahrach, en selle sur USA de River-

land, a terminé 7<sup>ème</sup> au Grand Prix CSIO5\* Sopot, en réalisant un double sans faute avec un temps de 51s 51/100, a indiqué le communiqué de la FRMSE.

"Une belle prestation pour USA de Riverland et Golden Lady lors de notre premier Grand Prix 5 étoiles au CSIO5\* Sopot. L'équipe poursuit les préparations pour les Jeux olympiques de Tokyo et travaille sans relâche pour assurer une place honorable dans le classement", a déclaré Ali Ahrach.

A l'issue de cette participation, les deux cavaliers Abdelkebir Ouaddar et Ali Al Ahrach ont obtenu leur certificat de capacité et se qualifient pour les Jeux Equestres mondiaux prévus à Herning au Danemark en 2022, selon la même source.

## Le livre

Revenons à nos moutons. Puritains. Oliver Cromwell. Le même prénom que le mien mais c'est tout ce que nous avons en commun, malgré mon éducation des plus austères Puis-je me passionner pour M.Cromwell alors que j'attends Fiorella ? J'ai dans les narines l'odeur envoi-rante de ses cheveux. Eh ! mais j'ai oublié de déboucher la bouteille, que le vin ait le temps de se détendre. Et puis je vais mettre la table et l'azalée au milieu. La belle est déjà en retard d'un quart d'heure, elle mériterait que je prenne l'apéritif sans elle. Non, nous devons tout partager, je l'attends. Je retourne à mon fauteuil, à mes notes, bien en évidence dans la salle de séjour, vois Fiorella comme je suis un étudiant sérieux. Après deux minutes, je me relève, je vais à la fenêtre, j'écarte le rideau, la rue est déserte. J'entends claquer la porte de l'immeuble. Quelqu'un est entré. Elle ? Je me précipite, j'ouvre, un voisin me sourit et me dit bonjour. Là franchement, elle exagère. Elle n'a donc pas deviné ma nature impatiente qui ne supporte pas d'attendre ? Et si elle ne venait pas ? Un coup de téléphone : excuse-moi, j'ai un empêchement. Ou pas de téléphone du tout. Non, elle n'est

pas comme ça, j'aime me faire peur, j'envisage toujours le pire, l'héritage maternel là aussi.

Elle est vraiment en retard. J'arpente l'appartement bien rangé. Oui, tout est en ordre mais il manque quelque chose. J'y suis : la musique. ! Je cherche un disque apaisant, bien respirant : Bach, les concertos pour violon. Enfin on sonne, je cours à la porte. C'est elle ! En robe noire sous le manteau bleu, j'ai bien deviné. Elle est toute souriante, très à l'aise mais... différente. Enfin je comprends : elle a relevé ses cheveux, dégage ses oreilles et son cou. Incroyable comme ça la change. Son visage est plus sérieux, plus épuré. Un côté Nefertiti. Très élégante, très grande dame à l'italienne.

- Tu m'as beaucoup attendu ?

- Depuis hier, je t'attends. Depuis que tu m'as quitté. Me jeter sur elle, l'embrasser passionnément sans plus de parole, j'y ai vaguement songé. Maintenant qu'elle est là, je suis presque intimidé. On ne saute pas ainsi sur Nefertiti. Elle entre, je referme la porte, nous ne nous touchons pas, je sens que ce n'est pas le moment. Mais nous sourions, nos regards sont intenses, je suis rassuré. Je



L'aide à enlever son manteau, le suspend dans l'entrée.

- Tu as cru que je ne viendrais pas ?

- Ça m'a effleuré, oui.

- Tu n'as donc pas confiance ?

- Si. Mais je n'aime pas attendre. Et je suis très fort pour envisager le pire.

- Très fort aussi pour faire une belle table. Oh ! et les fleurs ! Magnifiques.

- Il y a des tas d'entrées. Du saumon fumé, des blinis, de la charcuterie, des tomates, des avocats, du tarama, de la tapenade, des fromages. Du pain évidemment. Veux-tu que je cuise des légumes ?

- Olivier, dis-moi si je me trompe mais tu n'as aucun sens de la mesure ! Il y a là à manger pour toute la semaine.

- Tant mieux. Tout se garde. Ce sera pour les jours prochains. Le vin blanc d'abord ? Le rouge avec les fromages ?

- Olivier, tu ne nous trouves pas un peu guindés ? me demande-t-elle alors que nous mangeons depuis un moment en silence.

- Oui, que nous arrive-t-il ? J'ai tellement envie de t'embrasser. Mais je n'ose pas, ton regard me tient à distance. C'était si facile hier, les petits bisous dans le cou.

- Hier, c'était la découverte.

- Maintenant ?

- C'est l'engagement. Ou bien nous nous quittons. Il n'y a pas de moyen terme, tu le sais, n'est-ce pas ? J'ai connu des garçons mais je n'ai jamais rien vécu d'aussi fort que la journée d'hier avec toi.

- Pareil pour moi.

- Alors, ça ne te donne pas envie de fuir, de te retirer ?

- J'y ai pensé. « Quand on aime il faut partir » disait Cendrars. Mais ma réponse est non. J'accepte totalement ce qui va m'arriver.

(A suivre)

## Recettes

### Tian de courgettes et tomates à la mozzarella

#### Ingrédient :

1 courgette jaune  
1 courgette verte moyenne  
5 tomates  
4 œufs  
20 cl de crème fraîche liquide  
350 g de mozzarella  
Thym, basilic  
6 cuillères à soupe d'huile d'olive  
Sel, poivre

#### Préparation :

Couper les extrémités des courgettes. Les couper en rondelles. Les saler, les poivrer et les mettre dans

un plat huilé allant au four.

Enfourner pour 15 min à 180°C en mélangeant de temps en temps.

Couper les tomates et la mozzarella en rondelles.

Remplir un plat huilé allant au four en intercalant dans l'ordre les courgettes vertes, les rondelles de tomates, les courgettes jaunes et la mozzarella.

Dans un petit saladier, battre les œufs avec la crème fraîche.

Saler et poivrer.

Verser cet appareil à œufs sur les légumes.



## La Chine s'active pour freiner l'industrie des cryptomonnaies

Le gouvernement chinois mène une campagne active pour freiner l'industrie du "mining" de cryptomonnaies, cette pratique visant à produire de nouveaux actifs grâce à la puissance de calcul d'ordinateurs, en interdisant de fait dans le Sichuan, une région-clé du sud-ouest du pays.

La Chine est première productrice mondiale d'actifs de cryptomonnaies, avec près de 80% des échanges mondiaux, malgré une interdiction d'échanges internes depuis 2017, mais ces derniers mois plusieurs provinces ont ordonné la fermeture des entreprises du secteur installées sur leur territoire.

L'interdiction du mining dans la province du Sichuan a entraîné la fermeture de 26 entreprises la semaine dernière, une information non confirmée par les autorités mais largement relayée sur les réseaux sociaux chinois et confirmée par d'anciens producteurs de cryptomonnaies.

Le Sichuan est la deuxième province productrice de cryptomonnaies après le Xinjiang (nord-ouest) mais elle concentre, selon le quotidien officiel Global Times, 90% des capacités de mining de bitcoin du pays, qui en est le premier producteur mondial.

Conséquence de cette interdiction, le cours du bitcoin était en recul de plus de 8,91% lundi, à 32.440 dollars à 10H30 GMT.

Selon ces sources, les fournisseurs d'énergie ont reçu ordre de cesser de fournir de l'électricité à ces entreprises avant dimanche, alors que les autorités locales ont été incitées à chercher et fermer les entreprises concernées, dans une province considérée jusqu'ici comme la première productrice de cryptomonnaies en Chine.

Dimanche soir, la fourniture d'énergie à destination de ces entreprises était totalement stoppée, selon les médias chinois, une information en tête des tendances sur les réseaux sociaux du pays.

Lundi, la Banque centrale chinoise a précisé avoir récemment averti les banques et organismes de paiement sur les risques que représentaient la fourniture de services en lien avec les monnaies virtuelles.

Selon la Banque du peuple, ces activités viennent



« perturber l'ordre économique et financier normal et accroître le risque de transferts transfrontaliers illégaux d'actifs », demandant aux banques d'y mettre fin. Cette opération intervient alors que la Chine tente de réduire l'importance prise par les cryptomonnaies dans le pays, tant pour des raisons environnementales qu'économiques, du fait de la spéculation entourant ces actifs, ou sociétés.

Le gouvernement central se montre de plus en plus sévère à l'égard d'une industrie particulièrement énergivore qui pourrait l'empêcher d'atteindre ses objectifs climatiques : selon une récente étude publiée dans Nature, cette industrie pourrait produire l'équivalent des émissions carbone de l'Italie ou de l'Arabie Saoudite d'ici 2024 sans action des autorités.

Ces derniers mois, les entreprises de mining de Mongolie Inférieure et du Qinghai, région hydroélectrique, ont dû fermer leurs portes, les habitants étant encouragés à signaler les activités illégales dans ce domaine.

Le mois dernier, le cours du bitcoin avait plongé après l'interdiction faite aux institutions financières chinoises d'offrir des services basés sur les cryptomonnaies, afin de réduire les risques spéculatifs autour de ces actifs.